

OBJET

AMENAGEMENT
ET URBANISME -
Signature de l'avenant
à la convention cadre
pluriannuelle de mise en
oeuvre du Programme
Action coeur de ville à
Saint-Quentin.

==

Rapporteur :
Mme le Maire

Date de convocation :
03/12/19

Date d'affichage :
12/12/19

Nombre de Conseillers
en exercice : 45

Quorum : 23

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 43

Nombre de Conseillers
votant : 43

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 DÉCEMBRE 2019 à 18h00

en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville

Sont présents :

Mme Frédérique MACAREZ, Mme Monique RYO, M. Christian HUGUET, M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Françoise JACOB, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Dominique FERNANDE, Mme Sylvie ROBERT, M. Frédéric ALLIOT, Mme Monique BRY, M. Alexis GRANDIN, Mme Mélanie MASSOT, M. Vincent SAVELLI, M. Paul GIRONDE, Mme Maryse SEFIKA, Mme Colette BLEROT, M. Bernard DELAIRE, Mme Denise LEFEBVRE, M. Gilles GILLET, M. Philippe VIGNON, M. Yves DARTUS, M. Pascal TASSART, Mme Sylvette LEICHNAM, Mme Agnès POTEL, M. Karim SAÏDI, Mme Sandrine DIDIER, M. Philippe CAMELLE, Mme Caroline ALLAIGRE, Mme Najla BEHRI, Mme Sylvie SAILLARD, M. Yannick LEJEUNE, Mme Marie-Anne VALENTIN, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, M. Olivier TOURNAY, M. José PEREZ.

Sont excusés représentés :

M. Serge MARTIN représenté(e) par Mme Denise LEFEBVRE, Mme Djamila MALLIARD représenté(e) par M. Frédéric ALLIOT, Mme Yvonne SAINT-JEAN représenté(e) par M. José PEREZ, M. Xavier BERTRAND représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, M. Jean-Claude NATTEAU représenté(e) par M. Thomas DUDEBOUT, Mme Christine LEDORAY représenté(e) par Mme Sylvie SAILLARD

Absent(e)(s) :

M. Florian DEMARCQ, M. Stéphane ANDURAND

Secrétaire de Séance : Mme Najla BEHRI

La Ville de Saint Quentin et l'Agglomération du Saint Quentinois ont signé le 29 juin 2018 à Saint-Quentin la convention cadre pluriannuelle de mise en œuvre du programme national « Action Cœur de Ville » avec l'Etat et leurs partenaires (Banque des Territoires, Action Logement, Agence Nationale de l'Habitat, Clésence, Habitat Saint-Quentinois, Office de Tourisme et des Congrès du Saint-Quentinois). Cette étape a permis de lancer une première phase d'initialisation du programme.

Cette phase avait pour objectifs de définir, d'ajuster et de compléter le projet de développement et de revitalisation du cœur de ville grâce à la mise en œuvre d'études et de diagnostics, mais aussi de fixer, avec les maîtres d'ouvrage concernés et les partenaires financiers du programme, un premier plan d'actions matures pouvant être engagées et financées.

La phase d'initialisation est fixée librement jusqu'à 18 mois maximum après la signature de la convention. Elle se poursuit par une phase de déploiement, et ce, jusqu'en décembre 2022, date limite des engagements de l'Etat et de ses partenaires nationaux. L'entrée du programme dans une nouvelle phase de déploiement est obligatoirement validée par la signature d'un avenant à la convention cadre.

Cet avenant, préparé par la Ville et l'Agglomération en fin de phase d'initialisation, propose en particulier de compléter et de préciser par l'intermédiaire de fiches opérationnelles et financières, le plan d'actions pluriannuel que les partenaires initiaux, mais aussi de nouveaux comme la Région Hauts-de-France, s'engageront désormais à soutenir.

Grâce à l'homologation de la convention-cadre de Saint-Quentin en convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) le 18 mai 2019, notre commune a pu bénéficier de ses effets immédiats, notamment fiscaux (dispositif de défiscalisation Denormandie). Grâce à cet avenant, le programme disposera désormais d'un secteur d'intervention plus large, s'appuyant sur le périmètre arrêté pour l'ORT pour Saint-Quentin, ce qui facilitera plus encore la réalisation et le financement de projets d'investissements, qu'ils soient portés par les deux collectivités, des organismes publics, ou encore par des bailleurs publics et privés.

L'avenant à la convention-cadre, présenté en annexe, concrétise le renouvellement des engagements de chacun des partenaires pour la réussite du plan « Action cœur de ville ». Celle-ci a fait l'objet d'un avis favorable pour sa signature le 14 octobre dernier dans le cadre du Comité local de projet réunissant l'ensemble des partenaires du programme, puis du comité régional d'engagement présidé par le Préfet de région le 7 novembre 2019.

La souplesse du dispositif nous permettra de signer de nouveaux avenants autant de fois que les partenaires du programme le jugeront utile, et ce, jusqu'au 29 décembre 2022, afin de compléter le plan d'actions pluriannuel de nouvelles opérations validées préalablement par eux.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil, après avis de la Commission des Finances :

1°) d'approuver la signature de l'avenant à la convention cadre pluriannuelle de mise en œuvre du Plan « Action cœur de ville » à Saint-Quentin ;

2°) d'autoriser Madame le Maire à le signer aux côtés de l'Etat et de ses partenaires ;

3°) d'autoriser Madame le Maire à solliciter les financements prévus dans ce cadre auprès des partenaires signataires de l'avenant.

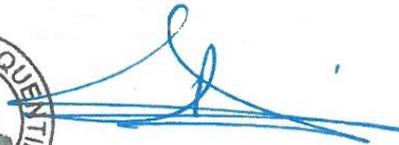
DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 42 voix pour et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

S'est abstenu(e) : M. Olivier TOURNAY

Pour extrait conforme,




Frédérique MACAREZ
Maire de Saint-Quentin

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-210206660-20191209-48075-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/12/19

Publication :

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation



AVENANT À LA CONVENTION ACTION CŒUR DE VILLE

PHASE DE DÉPLOIEMENT



MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES



Avenant à la convention cadre pluriannuelle action cœur de ville - opération de Revitalisation du territoire de Saint Quentin et du Saint-Quentinois.

Entre

- La Commune de Saint-Quentin représentée par son Maire, Madame Frédérique MACAREZ;
- La Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois représentée par son Vice-Président en charge de l'aménagement et des politiques contractuelles, Monsieur Roland RENARD,

Ci-après, les « **Collectivités** bénéficiaires » ;

D'une part,

Et

- L'Etat représenté par le Préfet du département de l'Aisne, Monsieur Nicolas BASSELIER,
- La Région Hauts-de-France représentée par son Président, Monsieur Xavier BERTRAND,
- Le groupe Caisse des Dépôts et Consignations représenté par son Directeur Général, Monsieur Eric LOMBARD,
- Le groupe Action Logement représenté par le Président du Comité Régional Action Logement, Monsieur Frédéric ROUSSEL,
- L'Agence Nationale de l'Habitat représentée le Préfet du département de l'Aisne, Monsieur Nicolas BASSELIER,

Ci-après, les « **Partenaires** financeurs »

D'autre part,

Ainsi que

- Clesence, groupe Action Logement, représenté par son Directeur Général, Monsieur Efraim BALCI,
- L'OPH Habitat Saint-Quentinois, représenté par son Directeur Général, Monsieur Marc VOISIN,
- L'Office de Tourisme et des Congrès du Saint-Quentinois, représenté par son Président, Monsieur Alexis GRANDIN,

Ci-après, les Autres **Partenaires locaux**,

Article 1. Bilan de la phase d'initialisation Etudes et/ou diagnostics finalisés

1.1. Etudes et/ou diagnostics finalisés

Nom de l'étude		Accompagnement à l'élaboration du projet Saint Quentin 2050	
Axe	Maître d'ouvrage	Maître d'œuvre	Financeurs
Tous	Ville	Cabinet Cliveman	Etat (FNADT)

Synthèse des conclusions (rendu en 2019)

La Ville de Saint-Quentin a confié fin 2017 et début 2018 au cabinet de consultants experts CLIVEMAN une mission d'accompagnement à une démarche de prospective urbaine et de définition d'une stratégie de développement du cœur de ville à un horizon 15-30 ans (2030-2050). Outre ses deux aspects, la mission visait également à fixer les axes d'intervention prioritaires qui constitueront les politiques publiques de demain à Saint-Quentin. La phase de diagnostic territorial, puis de formalisation des axes de développement ont permis d'appréhender dans sa globalité (économie, urbanisme, déplacements, habitat, modèles sociaux ...) le fonctionnement de la ville et de son centre-ville afin d'en mesurer la cohérence, sa consistance, ses potentialités et ses limites pour son développement. Grâce à cette démarche, la Ville a disposé d'éléments lui permettant d'élaborer une vision de l'avenir de Saint-Quentin demain et de son développement sur le moyen-long terme. Le résultat de cette démarche a été présentée et discutée ensuite avec les saint-quentinois en septembre 2018.

Durant les 6 mois qui ont suivi, la Ville de Saint-Quentin a ainsi donné la parole aux saint-quentinois citoyens pour qu'ils s'engagent, débattent et proposent leur vision de la ville en 2050. Près de 2 600 contributions ont été recueillies, preuve de l'intérêt de la population pour la démarche et du fait que de nombreux habitants aient choisi de s'exprimer et de livrer leurs avis et leurs attentes sur l'avenir du territoire. Par leurs contributions, et à travers les 74 ateliers de travail organisés pour favoriser leur expression, ils ont apporté un nouvel éclairage sur l'avenir de leur ville, renouvelé le débat et ont ouvert tout un champ de possibles. Leur contribution a permis la rédaction d'un Livre Blanc, feuille de route qui guidera l'action publique pour les prochaines années :

Saint-Quentin, une ville qui respire

La Ville de Saint-Quentin et ses habitants veulent préserver le cadre de vie dans lequel ils vivent aujourd'hui et transmettre à leurs enfants et petits-enfants une ville « verte », avec un patrimoine naturel important. La Réserve Naturelle du Marais d'Isle, le Canal de Saint-Quentin et le Port sont autant d'éléments qui symbolisent la ville et constituent une ressource précieuse dans la ville de demain. Afin de renforcer la présence de la nature dans la ville, le développement urbain pourra s'organiser autour d'une trame verte et d'une trame bleue avec notamment la requalification du quartier du Vieux Port en perspective de l'ouvrir sur la ville et l'optimisation des abords du Canal. La Ville souhaite également encourager la diversité des modes de transport à travers des aménagements de qualité, en lien avec l'évolution des modes de vie. Pour ce faire, il conviendra d'inciter les usagers à faire évoluer leur comportement de mobilité et encourager les pratiques respectueuses de l'environnement, tout en étant pratique au quotidien avec la création d'infrastructures, ainsi que les démarches contribuant au développement durable.

Saint-Quentin, une ville solidaire et citoyenne

Les valeurs exprimées par les habitants sont collectives et humaines. Les habitants veulent un renforcement des liens humains dans un esprit d'intégration, de respect et d'équité. Ce véritable sujet de préoccupation prend tout son sens à travers le « vivre ensemble ». Au regard des évolutions attendues en matière de démographie et le fait que la plupart des seniors plébiscitent le maintien à domicile, la solidarité intergénérationnelle prendra tout son sens. En intégrant le programme « Ville amie des aînés » dès 2016, Saint-Quentin a montré que cet enjeu est prioritaire pour la Ville, qui doit s'adapter aux besoins et aux attentes des seniors. La collectivité se doit de concevoir des espaces pour les personnes à mobilité réduite ou fragile. L'inclusion des personnes en situation d'handicap est aujourd'hui un véritable choix. Pour contribuer au rapprochement des générations, la Ville entend s'appuyer sur le formidable tissu associatif dans lequel de nombreux Saint-Quentinois sont aujourd'hui investis. La présence de nombreux services publics dans les quartiers constitue par ailleurs à ce titre un formidable tremplin sur lesquels la Ville compte s'appuyer.



Saint-Quentin, une ville attractive et innovante

Nous ne saurions avancer sans affirmer et asseoir la place économique de Saint-Quentin. La Ville entend faire de l'accessibilité tant physique que numérique un enjeu décisif pour son avenir. Le développement ferroviaire, en lien avec la Région Hauts-de-France, le Canal Seine-Nord-Europe, l'optimisation des réseaux de transport collectifs sont prioritaires pour la Ville. Il est primordial pour le territoire de dépasser son contexte socio-économique actuel et de se présenter sous son meilleur aspect en portant fièrement ses qualités. Le développement de la filière robonumérique et de ses nombreuses applications dans tous les domaines d'activités constitue un facteur d'attractivité sur lequel la stratégie économique de Saint-Quentin doit se focaliser, tout en s'appuyant sur ses activités non délocalisables qui valorisent le territoire. Il apparaît important dans ce contexte de prioriser l'innovation et l'entreprenariat, de développer les offres de formation sur le territoire et de les aligner avec les besoins des entreprises pour s'assurer que les jeunes générations formées puissent envisager leur avenir professionnel sur le territoire.

Saint-Quentin une ville harmonieuse

Cette orientation concerne les défis liés à l'habitat et l'ambition de faire de Saint-Quentin une cité durable et équilibrée au sein de ses différents quartiers. Au regard des enjeux de civilisation annoncés, la Ville se doit en effet de penser ou de repenser ses espaces, ses constructions et ses équipements pour s'inscrire dans un avenir qui inclut toutes et tous dans un espace urbain qui donne envie d'y travailler et d'y vivre. La Ville organise l'équilibre des quartiers en répartissant les équipements locaux en fonction des besoins de la population (écoles, commerces, équipements de quartier, bureaux, médecins...). La Ville veut enfin s'engager dans une démarche de mixité fonctionnelle en proposant des activités et des services de proximité qui favoriseront le lien social, l'intégration à la sphère territoriale et le développement économique.

Nom de l'étude	Diagnostic commercial de l'agglomération de Saint-Quentin et zoom sur le centre-ville		
Axe	Maître d'ouvrage	Maître d'œuvre	Financeurs
Favoriser un développement économique et commercial équilibré	Agglomération	AID Observatoire	

Synthèse des conclusions (rendu en 2015)

L'Agglomération du Saint-Quentinois a missionné le cabinet d'experts AID, en vue d'établir un état des lieux de l'offre commerciale des différents pôles commerciaux de l'agglomération, avec un zoom sur le centre-ville. L'étude de l'environnement commercial à l'échelle du bassin de vie, la comparaison avec d'autres villes comme Beauvais par exemple, et l'examen de l'activité marchande de l'agglomération ont permis de vérifier les activités manquantes sur le territoire ainsi que celles qui étaient surreprésentées. A été constatée également une évolution du comportement des ménages induisant une baisse des dépenses de consommation courantes et de nouveaux modes de consommation. L'étude a également mis en avant une forte vacance dans le centre-ville, et préconise un développement renforçant des linéaires existants, et non à une distension de l'offre.

Ses conclusions ont alimenté le diagnostic initial et les objectifs d'intervention prioritaires du dossier présenté par la Ville de Saint-Quentin et ses partenaires (Chambre de commerce et d'industrie territoriale de l'Aisne, Chambre Régionale des métiers et de l'artisanat, associations de commerçants) au Ministère de l'Économie, des Finances, de l'Action et des Comptes publics (DGCCRF) pour l'obtention de financements au titre du FISAC.



Nom de l'étude	Etat des lieux et perspectives d'évolution du commerce de l'agglomération de Saint-Quentin et focus sur le centre-ville		
Axe	Maître d'ouvrage	Maître d'œuvre	Financeurs
Favoriser un développement économique et commercial équilibré	Ville	Cushman & Wakefield	

Synthèse des conclusions (rendu en 2017)

En prolongement du diagnostic commercial établi en 2015, la Ville de Saint-Quentin a missionné en 2017 les cabinets d'études Cushman & Wakefield et FREY en vue de déterminer les premiers enjeux en termes de renforcement de son attractivité commerciale, notamment en centre-ville. Le cabinet a notamment examiné le potentiel de développement à l'échelle de l'agglomération, et le potentiel de développement lié aux évolutions du commerce.

Il ressort de cette étude, pour le centre-ville de Saint-Quentin, une nécessaire différenciation avec les pôles périphériques en termes d'offres, d'environnement urbain et d'animations. Une certaine vigilance devra être apportée sur certains emplacements stratégiques et les effets de rupture sont à amenuiser notamment sur la place de l'Hôtel de Ville. Un accompagnement du tissu commercial indépendant est également préconisé afin d'être au niveau d'une stratégie omnicanal menée par les grands acteurs du paysage commercial.

Comme pour la précédente étude, ses conclusions ont orienté les objectifs d'intervention prioritaires du dossier présenté par la Ville de Saint-Quentin et ses partenaires (Chambre de commerce et d'industrie territoriale de l'Aisne, Chambre Régionale des métiers et de l'artisanat, associations de commerçants) au Ministère de l'Économie, des Finances, de l'Action et des Comptes publics (DGCCRF) pour l'obtention de financements au titre du FISAC.



Nom de l'étude		Etude Stratégique Touristique Destination : Le Saint-Quentinois	
Axe	Maître d'ouvrage	Maître d'œuvre	Financeurs
Favoriser un développement économique et commercial équilibré	Office de Tourisme et des Congrès	Agence Aisne Tourisme	

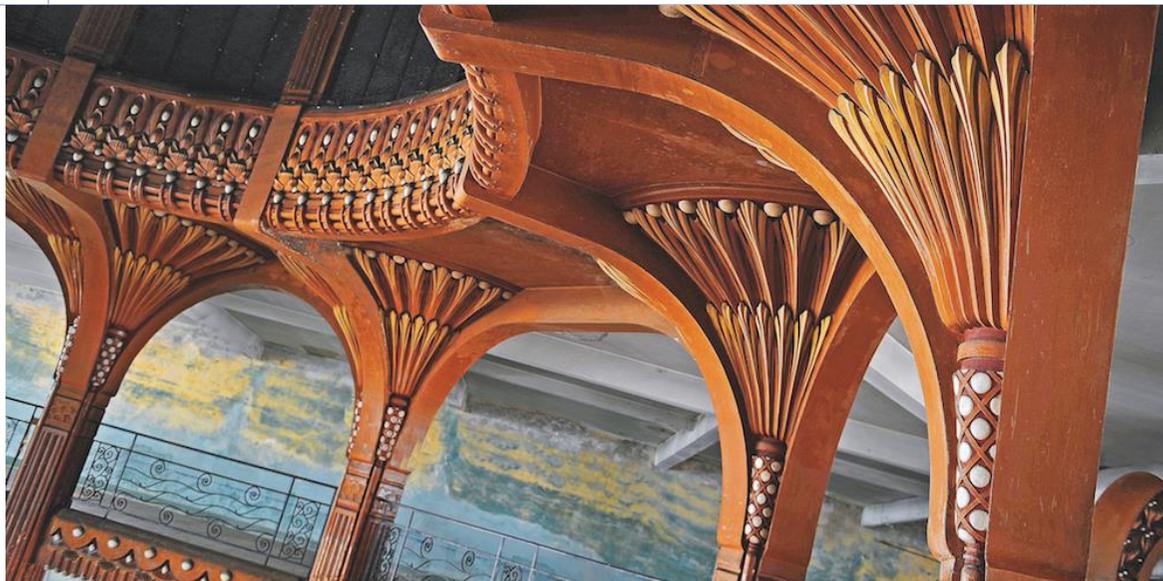
Synthèse des conclusions (rendu en 2017)

L'Office de Tourisme et des Congrès du Saint-Quentinois s'est associé à l'Agence Aisne Tourisme afin de réaliser une étude préalable à la construction d'une stratégie touristique à l'échelle du bassin touristique saint-quentinois. Trois objectifs ont été fixés à ce travail préparatoire : éclairer les fondements de la stratégie territoriale de développement touristique, guider la conception de la future politique touristique du territoire et cadrer les stratégies marketing, de communication et commerciale de l'offre touristique demain. Des analyses de l'offre et de la demande, de la concurrence et des tendances touristiques actuelles et de demain ont permis de fixer le cadre des orientations à prendre par le territoire saint-quentinois et ses institutions compétentes.

Ses conclusions ont amené l'Office de Tourisme et des Congrès à proposer l'engagement dans le cadre d'Action cœur de ville de nouvelles études de définition qui lui permettront de mettre en œuvre sa stratégie touristique.



Nom de l'étude	Potentialités d'aménagement d'un ancien grand magasin : les Nouvelles Galeries		
Axe	Maître d'ouvrage	Maître d'œuvre	Financeurs
Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine	Ville	Centre des Monuments Nationaux	CMN
Synthèse des conclusions (rendu en 2018)			
<p>En 2018, la Ville de Saint-Quentin et le centre des Monuments Nationaux ont convenu d'engager une expertise préalable des potentialités d'aménagement au sein de l'ancien grand magasin des Nouvelles Galeries, immeuble caractéristique de la période Art Déco, afin d'y envisager l'éventuelle l'implantation d'un centre d'interprétation sur le patrimoine de la Première Reconstruction, déclinaison à Saint-Quentin d'un centre de l'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP).</p> <p>Il ressort de cette expertise préalable des recommandations et des préconisations patrimoniales sur lesquels devront s'appuyer les investigations futures : par exemple, que tout projet de réutilisation passera par un réaménagement, voire un redéploiement des surfaces commerciales du Monoprix pour ménager des accès et des espaces d'accueil depuis le rez-de-chaussée. De même, l'état de la structure est globalement bon, les altérations principales ont été observées en façades et au droit des verrières. Les travaux les plus lourds en termes de restauration se concentreront sur les parties hautes des façades, des verrières et leurs édicules ainsi que sur les décors des deux atriums. Une valorisation commerciale côté rue Anatole France permettrait d'aider à l'équilibre financier de cette opération pour le futur maître d'ouvrage, pour réduire les coûts et apporter une rente, soit par une procédure de type bail emphytéotique, voire par une cession partielle de la partie côté rue Anatole France pour des usages de type bureaux, d'hôtel de standing et de restaurant.</p> <p>Cette expertise devra être suivie d'études de faisabilité et de diagnostics techniques préalables complémentaires pour approfondir et confirmer les potentiels projets de valorisation de cet immeuble qui seraient retenus par la Ville ou le propriétaire de l'immeuble.</p>			



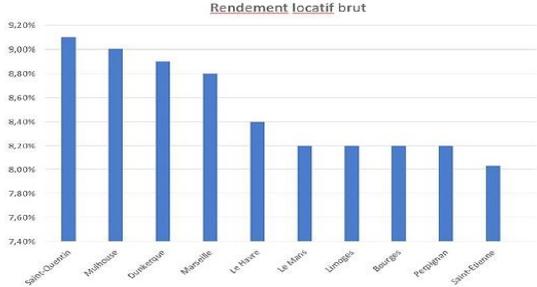
1.2. Etudes et/ou diagnostics encore en cours

Nom de l'étude	Etude intercommunale du marché de l'habitat et patrimoine des bailleurs		
Axe	Maître d'ouvrage	Maître d'œuvre	Financeurs
Vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville	Agglomération	HTC	Région Hauts-de-France, Banque des Territoires, Agence nationale pour la Rénovation urbaine, Agglomération
Nom de l'étude	Etude Pré Opérationnelle en vue d'élaborer une OPAH RU en centre-ville		
Axe	Maître d'ouvrage	Maître d'œuvre	Financeurs
Vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville	Agglomération	Citémétrie	ANAH, Banque des territoires, Agglomération
Nom de l'étude	Mission d'accompagnement portant sur le devenir des Halles Municipales et du commerce non sédentaire en cœur de ville		
Axe	Maître d'ouvrage	Maître d'œuvre	Financeurs
Favoriser un développement économique et commercial équilibré	Ville	Collectivités conseil – Commerces et Marchés de France	Banque des Territoires, Ville
Nom de l'étude	Etude sur la valorisation touristique fluvestre du Canal de Saint-Quentin et étude de faisabilité relative à l'aménagement et à la gestion du port de plaisance de Saint-Quentin et son emprise		
Axe	Maître d'ouvrage	Maître d'œuvre	Financeurs
Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine	Agglomération	Urbatech	Banque des Territoires, Voies Navigables de France, Communauté d'agglomération de Cambrai, Communauté d'agglomération de Chauny-Tergnier-La Fère, Communauté de communes du pays du Vermandois, Communauté de communes de l'Est de la Somme, Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois

Nom de l'étude	Etude de définition d'une marque touristique sur le Saint-quentinois		
Axe	Maître d'ouvrage	Maître d'œuvre	Financeurs
Favoriser un développement économique et commercial équilibré	Office du Tourisme et des Congrès du Saint Quentinois		Banque des territoires
Nom de l'étude	Nouvelles Galeries – mission d'accompagnement à rédaction du cahier des charges pour une étude de potentiel de faisabilité technique d'un projet au sein de l'immeuble.		
Axe	Maître d'ouvrage	Maître d'œuvre	Financeurs
Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine	Ville	AID Observatoire	Banque des territoires
Nom de l'étude	Nouvelles Galeries – Étude de potentiel et de faisabilité technique d'un projet au sein de l'immeuble		
Axe	Maître d'ouvrage	Maître d'œuvre	Financeurs
Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine	Ville		
Nom de l'étude	Stratégie numérique de la Ville		
Axe	Maître d'ouvrage	Maître d'œuvre	Financeurs
Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions	Ville	Wavestone	Banque des territoires
Nom de l'étude	Etude sur la requalification de la zone Le Salicamp		
Axe	Maître d'ouvrage	Maître d'œuvre	Financeurs
Favoriser un développement économique et commercial équilibré	Agglomération	Axo / Aventim	Banque des territoires, Agglomération

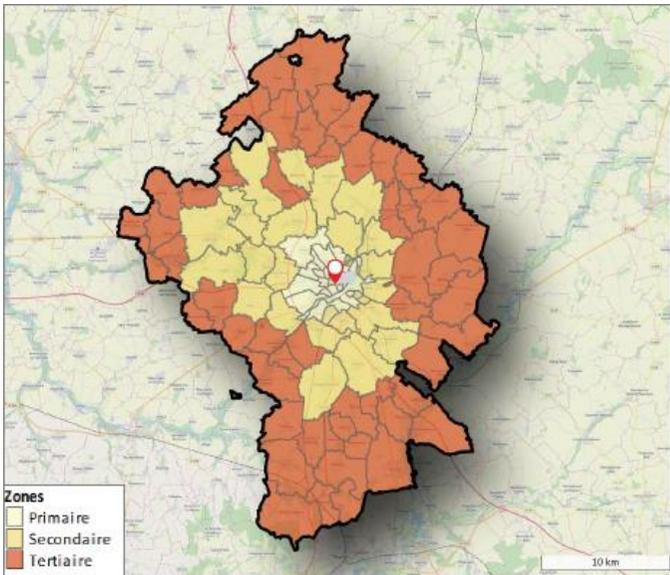
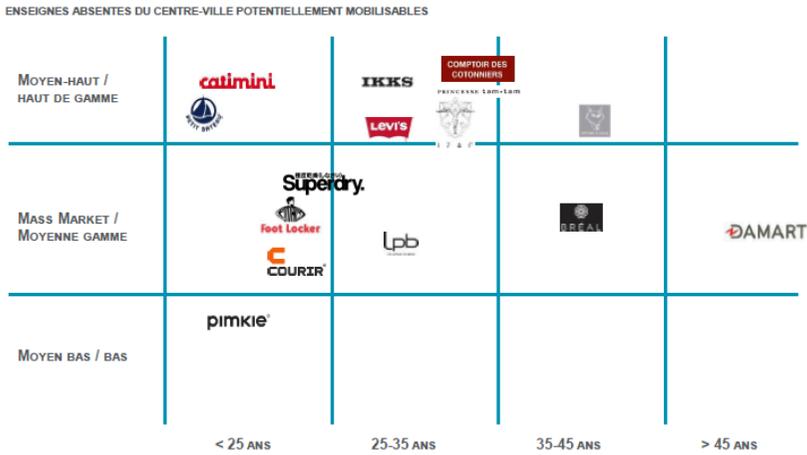
Axe 1 – De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l’habitat en centre-ville

Deux études majeures sont encore en cours d’engagement par l’Agglomération (étude intercommunale du marché de l’habitat et patrimoine des bailleurs, étude pré-opérationnelle à une OPAH-RU en centre-ville). Leurs conclusions seront un apport majeur pour consolider le diagnostic initial pour cet axe et guider les actions inscrites dans le plan pluriannuel d’intervention d’Action Cœur de Ville. Cependant un certain nombre d’éléments concernant la situation du marché de l’immobilier privé à Saint-Quentin sont déjà connus :

Forces	Faiblesses																																																							
<ul style="list-style-type: none"> • Saint Quentin est la ville ayant la meilleure rentabilité brute de France.  <p>(Classement MeilleursAgents.com 2018 en rentabilité brute)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le prix moyen des transactions est de 1080€/m². 	<ul style="list-style-type: none"> • L’indice de vigilance habitat de Villes de France en 2019 place Saint Quentin comme une des villes les plus fragiles de la région Hauts-de-France. <table border="1" data-bbox="1429 614 1803 845"> <caption>Villes >= au 9^{ème} décile de l'indice de Vigilance Global (VG)</caption> <thead> <tr> <th></th> <th>VS</th> <th>VH</th> <th>VG</th> <th>Pop. 2014</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Saint-Quentin</td> <td>139</td> <td>159</td> <td>148</td> <td>55 878</td> </tr> <tr> <td>Anzin</td> <td>146</td> <td>151</td> <td>148</td> <td>13 275</td> </tr> <tr> <td>Bruay-sur-l'Escaut</td> <td>136</td> <td>173</td> <td>152</td> <td>11 851</td> </tr> <tr> <td>Caudry</td> <td>145</td> <td>157</td> <td>151</td> <td>15 073</td> </tr> <tr> <td>Denain</td> <td>170</td> <td>187</td> <td>178</td> <td>20 510</td> </tr> <tr> <td>Fourmies</td> <td>157</td> <td>139</td> <td>149</td> <td>12 340</td> </tr> <tr> <td>Roubaix</td> <td>165</td> <td>176</td> <td>170</td> <td>95 600</td> </tr> <tr> <td>Boulogne-sur-Mer</td> <td>144</td> <td>155</td> <td>149</td> <td>42 476</td> </tr> <tr> <td>Abbeville</td> <td>142</td> <td>166</td> <td>153</td> <td>23 559</td> </tr> <tr> <td>Albert</td> <td>127</td> <td>178</td> <td>150</td> <td>10 064</td> </tr> </tbody> </table> <ul style="list-style-type: none"> • La taxe foncière peut être dissuasive pour les investisseurs ou les ménages. 		VS	VH	VG	Pop. 2014	Saint-Quentin	139	159	148	55 878	Anzin	146	151	148	13 275	Bruay-sur-l'Escaut	136	173	152	11 851	Caudry	145	157	151	15 073	Denain	170	187	178	20 510	Fourmies	157	139	149	12 340	Roubaix	165	176	170	95 600	Boulogne-sur-Mer	144	155	149	42 476	Abbeville	142	166	153	23 559	Albert	127	178	150	10 064
	VS	VH	VG	Pop. 2014																																																				
Saint-Quentin	139	159	148	55 878																																																				
Anzin	146	151	148	13 275																																																				
Bruay-sur-l'Escaut	136	173	152	11 851																																																				
Caudry	145	157	151	15 073																																																				
Denain	170	187	178	20 510																																																				
Fourmies	157	139	149	12 340																																																				
Roubaix	165	176	170	95 600																																																				
Boulogne-sur-Mer	144	155	149	42 476																																																				
Abbeville	142	166	153	23 559																																																				
Albert	127	178	150	10 064																																																				
Opportunités	Menaces																																																							
<ul style="list-style-type: none"> • Le dispositif de défiscalisation Denormandie a boosté la demande de la part d’investisseurs extérieurs au territoire, la qualité des logements du cœur de ville progresse (<i>nombre de permis de construire multiplié par 6 en 2019 par rapport à 2018, multiplication par 5 du nombre de permis de construire depuis début 2019. Et augmentation de 40% du nombre de DIA.</i>). • Les actions volontaristes de l’Agglomération et de la Ville permettent de renforcer l’attractivité du cœur de Ville. Cela sera renforcé par la future OPAH-RU du centre-ville. • Le financement très important d’Action Logement de la rénovation d’immeuble en centre-ville pour y installer des actifs. 	<ul style="list-style-type: none"> • L’afflux de nouveaux investisseurs doit porter la vigilance des collectivités sur la saturation du marché sur certaines typologies de logement. • La défiscalisation Denormandie doit être pérenne dans le temps. 																																																							

Axe 2 – Favoriser un développement économique et commercial équilibré

Les deux études menées en 2015 et en 2017 ont permis de conforter un diagnostic réaliste du fait commercial en centre-ville (et de ses faiblesses structurelles) mais aussi d'en souligner les potentialités afin d'opérer l'indispensable virage numérique du commerce et de dessiner le visage de l'hypercentre commercial de demain pour Saint-Quentin. Leurs conclusions ont permis d'élaborer un dossier d'accompagnement du commerce du centre-ville et pour les QPV Europe et Neuville (centres commerciaux) par le FISAC. Le dossier de Saint-Quentin a reçu un avis favorable d'accompagnement en 2018, sur la période 2018-2020. Ces deux études ont également suscité une réflexion spécifique sur le devenir des halles municipales et du commerce non sédentaire de centre-ville et sur les potentialités de restructuration d'un pôle commercial périphérique mais important pour la vie quotidienne des saint-quentinois et pour l'image de Saint-Quentin en entrée de ville, que le programme Action Cœur de Ville accompagne également.

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Un pôle structurant à l'échelle de l'agglomération en termes de nombre de commerces et de chiffre d'affaires. • Un poids important de l'équipement de la personne et de l'hygiène-beauté traduisant une réelle attractivité à l'échelle de l'agglomération. • Des enseignes locomotives fortes (Monoprix, H&M, Sephora). • Un patrimoine historique et une concentration d'équipements qui favorisent la fréquentation du pôle. • Retour d'enseignes nationales dans le centre-ville (Orange, Free...). 	<ul style="list-style-type: none"> • Une faible pénétration d'activité structurantes et d'enseignes "marqueurs" de nature à emporter la décision d'implantation d'autres enseignes. • Un taux de fuite important sur les activités spécifiques : équipement de la maison, par exemple. • Un appareil commercial de centre ville très centralisé sur 3 linéaires au détriment d'autres axes qui pourraient potentiellement apporter une circularité au circuit marchand de centre-ville. • Vacance commerciale sur les pourtours de cette hypercentralité qui pose la question d'un changement de destination. • Un nombre d'enseignes nationales assez faible. 

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Prise de conscience partagée par tous les acteurs de l'importance d'un cœur de ville commerçant. • Création d'un observatoire de la vacance pour l'hypercentre. • Des associations de commerçants dynamiques et impliquées. • Un axe de développement fort avec le Robonumérique. • La mise en place d'un plan d'accompagnement mobilisant le FISAC. 	<ul style="list-style-type: none"> • Des secteurs dont la commercialité pose question (milieu de la rue Emile Zola, rue d'Isle, amont de la rue Raspail). • Manque d'attractivité de la halle municipale mal intégrée dans le tissu commercial du cœur de ville.

Axe 3 - Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine

Deux études, en cours d'engagement ou à engager à partir de 2020, vont permettre d'apporter des réponses sur les potentialités de développement de friches urbaines en cœur de ville ou de sites emblématiques, et sur leur faisabilité technique. Sur le site du Vieux Port, situé près du canal (étude sur la valorisation touristique fluvestre du Canal de Saint-Quentin et étude de faisabilité relative à l'aménagement et à la gestion du port de plaisance de Saint-Quentin) et pour l'immeuble Nouvelles Galeries (étude de potentiel et de faisabilité technique d'un projet au sein de l'immeuble).

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Un patrimoine art déco riche, unique et mondialement reconnu. • Un cadre de vie privilégié. • Un patrimoine naturel exceptionnel avec la seule réserve naturelle Nationale située en centre-ville • Une trame verte (parc d'Isle, Champs Elysée) et bleue (canal, port) omniprésent. • Une ville à taille humaine. • Une mobilisation des saint-quentinois autour de leur patrimoine. 	<ul style="list-style-type: none"> • Un patrimoine qui n'a pas toujours été mis en valeur ou protégé par le passé. • Des lieux majeurs du patrimoine dont les abords ne sont pas encore à la hauteur (Basilique). • Des mobilités douces peu développées.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Le retour en grâce de l'Art Déco. • La prise de conscience globale sur les enjeux de développement durable. • La volonté des français de privilégier leur cadre de vie. 	<ul style="list-style-type: none"> • Des éco systèmes fragiles. • Un patrimoine privé important pas toujours mis en valeur.

Axe 4 - Fournir l'accès aux équipements et services publics

Le programme Action cœur de ville est mobilisé pour accompagner la mise en œuvre d'études et d'expertises préalables de sites en cœur de ville dans la perspective de l'accueil d'une Aréna à Saint-Quentin.

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Des services de proximité au plus près des usagers (Mairie Mobile...).  <ul style="list-style-type: none">• Des services d'inclusion administrative et numérique.• Une démocratie de proximité forte et active.• Un taux d'équipement public supérieur à la moyenne.• Une ouverture à la société civile.	<ul style="list-style-type: none">• Une offre de service public éclatée entre les différents opérateurs.• Une charge de centralité très importante et non compensée.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">• La nécessité de passer d'une organisation pyramidale vers une approche plus horizontale du service public.• Une volonté de tous les opérateurs de proposer des guichets uniques.	<ul style="list-style-type: none">• Une tendance nationale à la dématérialisation complète.

Axe 5 - Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions

La Ville de Saint-Quentin souhaite mettre en oeuvre une stratégie complète en faveur du numérique afin d'améliorer ses process et la gestion des équipements et de l'espace public, mais également pour plus de solidarité et d'égalité face au numérique pour les saint-quentinois. Une mission a été confiée dans ce cadre au Cabinet d'experts Wavestone.

Forces	Faiblesses												
<ul style="list-style-type: none"> • Un écosystème local tourné vers le numérique. • Une filière d'enseignement dédiée. • Une ville bien desservie par son réseau de transport collectif. • Facilité d'accès depuis la région parisienne. 	<ul style="list-style-type: none"> • La voiture, transport encore privilégié par les saint-quentinois. <div data-bbox="1384 406 1877 960" data-label="Figure"> <p>PART DES MOYENS DE TRANSPORT UTILISÉS PAR LES HABITANTS DE SAINT-QUENTIN POUR SE RENDRE À LEUR TRAVAIL</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Mode de transport</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Voiture individuelle</td> <td>70,5%</td> </tr> <tr> <td>Transport en commun</td> <td>10,2%</td> </tr> <tr> <td>Pas de transport</td> <td>3,7%</td> </tr> <tr> <td>Marche à pied</td> <td>13,2%</td> </tr> <tr> <td>Deux roues</td> <td>2,4%</td> </tr> </tbody> </table> <p><small>Champs : actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi Source : INSEE, RP 2015</small></p> </div> <ul style="list-style-type: none"> • Mobilités douces peu développées. • Un réseau de pistes cyclables concentré sur le bord du canal 	Mode de transport	Pourcentage	Voiture individuelle	70,5%	Transport en commun	10,2%	Pas de transport	3,7%	Marche à pied	13,2%	Deux roues	2,4%
Mode de transport	Pourcentage												
Voiture individuelle	70,5%												
Transport en commun	10,2%												
Pas de transport	3,7%												
Marche à pied	13,2%												
Deux roues	2,4%												
Opportunités	Menaces												
<ul style="list-style-type: none"> • Une volonté commune de réfléchir aux mobilités sur la commune. • La proximité du Canal Seine Nord. • La multiplication des modes de déplacement : à côté de la marche, du vélo, du bus, de la voiture, on trouve aujourd'hui des dispositifs adaptés à tous les besoins et toutes les envies : gyropodes sous toutes ses formes, trottinettes électriques, véhicules autonomes... • Intégration à des réseaux européens de partage des connaissances. 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement dans un premier temps non contrôlé de nouveaux modes de déplacements ou de livraison. • Veiller à l'inclusivité de l'espace public : assurer le bien-être et la cohabitation de tous les publics, genres, classes d'âges. • Gérer les mutations à venir des modes de déplacements. • Isolement numérique. 												

1.4. – Conclusions des diagnostics et élaboration du projet de développement et de revitalisation du cœur de ville

La phase d'initialisation du programme Action Cœur de Ville à Saint-Quentin a permis de confirmer la totalité de la stratégie que la Ville de Saint-Quentin et l'Agglomération du Saint-Quentinois ont proposé à leurs partenaires en 2018 pour la revitalisation du cœur de ville de Saint-Quentin. La convention ORT homologuée le 14 mai 2019 la conforte également comme cadre de l'intervention publique et des initiatives privées sur un périmètre d'intervention large couvrant l'intégralité du cœur de ville

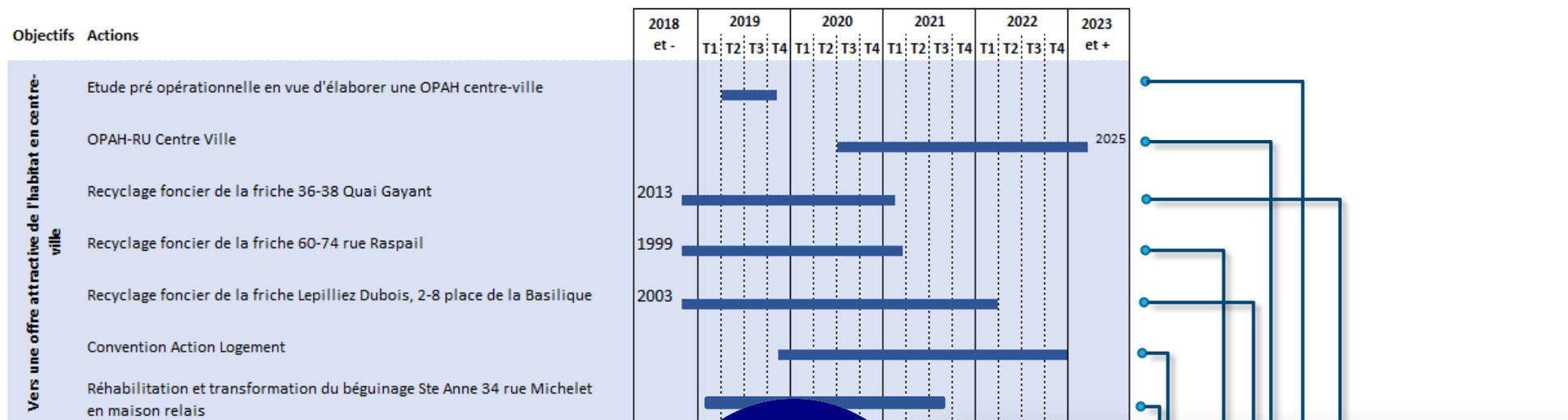
Le projet de ville de Saint-Quentin s'appuie donc désormais sur des objectifs clairs et partagés à l'échelle du territoire, qui sont également partagés par ses partenaires. Il s'appuie sur les premiers diagnostics à disposition du territoire et le programme d'actions qui en découlera sera conforté doublement : par de nouveaux diagnostics nécessaires à la compréhension des enjeux et des différentes contraintes auxquelles auront à faire face les maîtres d'ouvrage et par des études de potentialité et de faisabilité technique, préalables aux investissements structurants qui seront portés par les deux collectivités et par les bailleurs publics.

Le projet de ville s'est vu également conforté après la démarche « Saint Quentin 2050 » engagée par la Ville de Saint-Quentin. Un an d'analyse prospective, sanctionnée par une participation et une coproduction citoyenne inégalée, a permis de confirmer qu'il respecte bien les attentes des saint-quentinois, mais oblige aussi Saint-Quentin à aller encore plus loin en matière de développement durable. C'est une attente très forte des saint-quentinois pour les années à venir de préservation du cadre de vie dans lequel ils vivent aujourd'hui et de transmission à leurs enfants et petits-enfants d'une ville « verte », avec un patrimoine naturel intact.

Ainsi, afin de renforcer la présence de la nature dans la ville, le développement urbain pourra ainsi s'organiser autour d'une trame verte et d'une trame bleue, intégrant la Réserve naturelle du Marais d'Isle, le Canal de Saint-Quentin et le Port fluvial. Ils symbolisent la ville et constituent une ressource précieuse dans la ville de demain, avec notamment la requalification du quartier du Vieux Port en perspective de l'ouvrir sur la Ville et la requalification urbaine, par la résorption des friches urbaines, des abords du canal.

La Ville s'engage par ailleurs à encourager la diversité des modes de transport au sein du cœur de ville à travers des aménagements de qualité, en lien avec l'évolution des modes de vie. Les usagers seront également incités à faire évoluer leur comportement de mobilité et les pratiques respectueuses de l'environnement seront encouragées, tout en étant pratique au quotidien.

STRATÉGIE DE REDYNAMISATION VERS UNE OFFRE ATTRACTIVE DE L'HABITAT EN CENTRE-VILLE



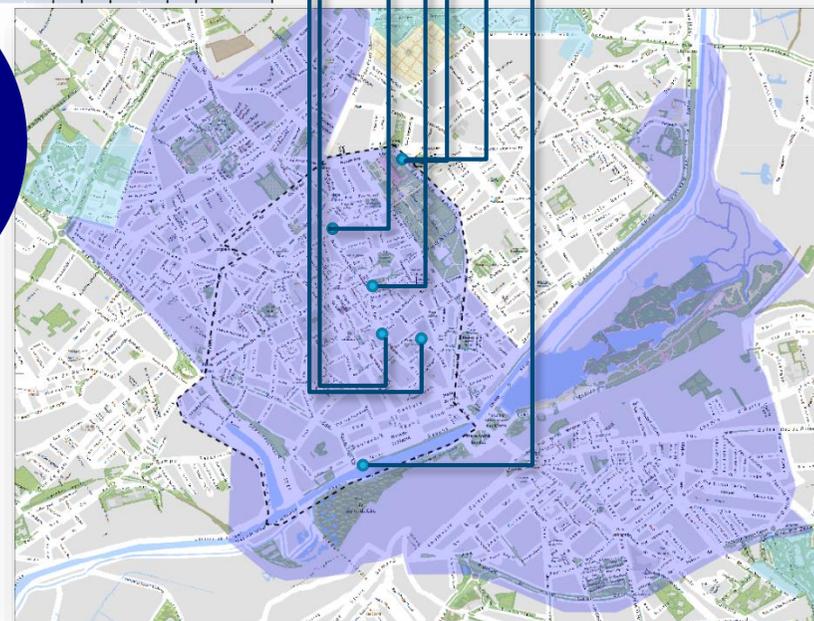
En matière d'habitat, la Ville de Saint-Quentin et l'Agglomération du Saint-Quentinois, qui travaillent ensemble depuis de nombreuses années pour porter des actions collectives communes de rénovation de l'habitat et pour accompagner les propriétaires privés dans la remise aux normes de leur logement, préparent une OPAH-RU en centre ville. La délégation de type III accordée à l'Agglomération en 2016 lui permet d'offrir un guichet unique aux propriétaires éligibles.

Afin de favoriser le retour de nouveaux opérateurs de l'immobilier en cœur de ville, dont les bailleurs sociaux de l'agglomération, mais aussi stimuler l'investissement privé en centre ville, la Ville a d'ores-et-déjà engagé le recyclage foncier de plusieurs friches urbaines, pour un total de 12 000 m², permettant la construction rapide et

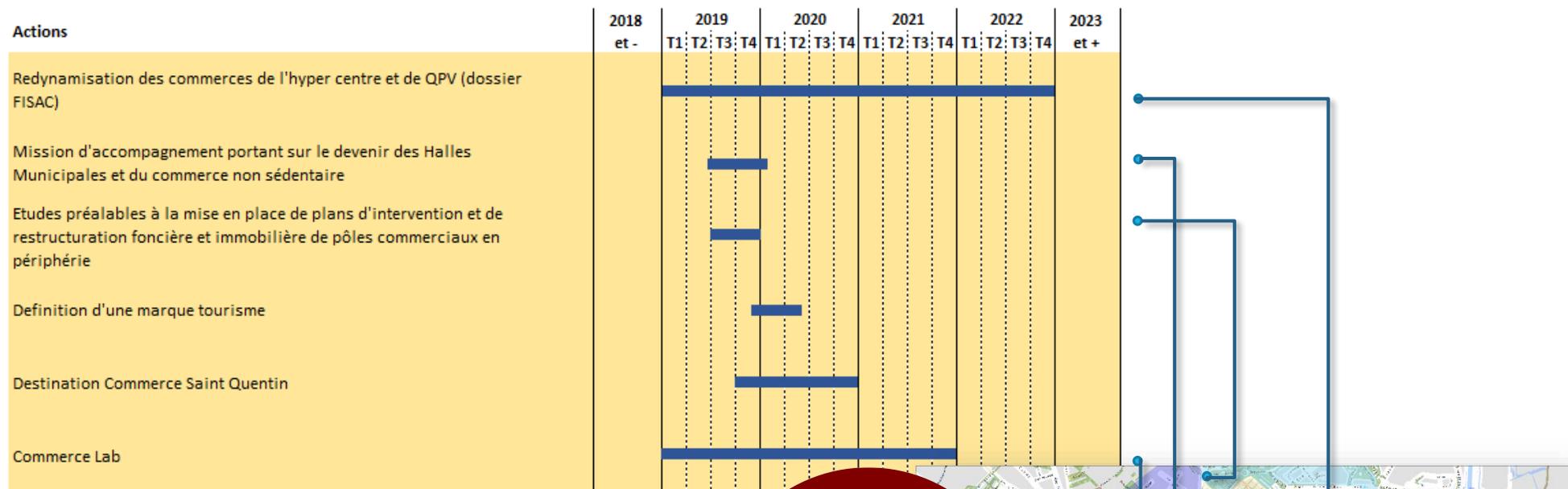
sécurisée par la promotion privée de nouveaux immeubles destinés à un public diversifié. Les deux bailleurs sociaux principaux du territoire participeront également à l'accueil de nouveaux ménages locataires ou en accession sociale à la propriété. Action Logement, grâce à son financement spécifique ACV, va créer un effet levier pour la réhabilitation des logements en hypercentre et permettre un retour des salariés en centre-ville.

La taxation des surfaces immobilières vacantes permettra d'aborder de manière directe avec les propriétaires privés frileux la problématique de la vacance du logement privé en cœur de ville. Dans le cadre du Droit de préemption urbain accordé à la Ville de Saint-Quentin par le territoire intercommunal, la commune se réservera le droit d'intervenir dans la cession de certains biens si un projet de promotion immobilière à court terme n'est pas présenté.

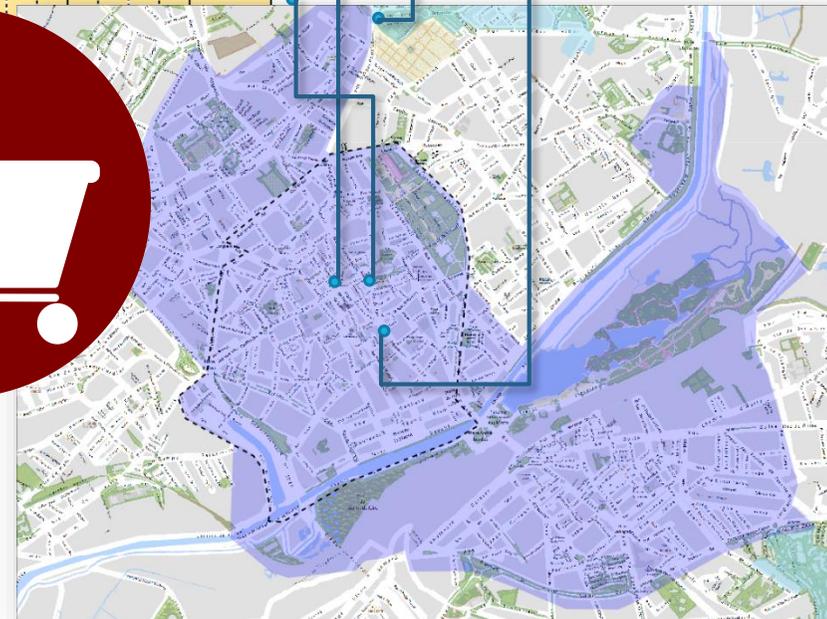
Afin de profiter totalement de la mise en place de la défiscalisation Denormandie, la ville assure un suivi des grands sites à enjeu et un accompagnement des investisseurs au travers de son chef de projet ACV.



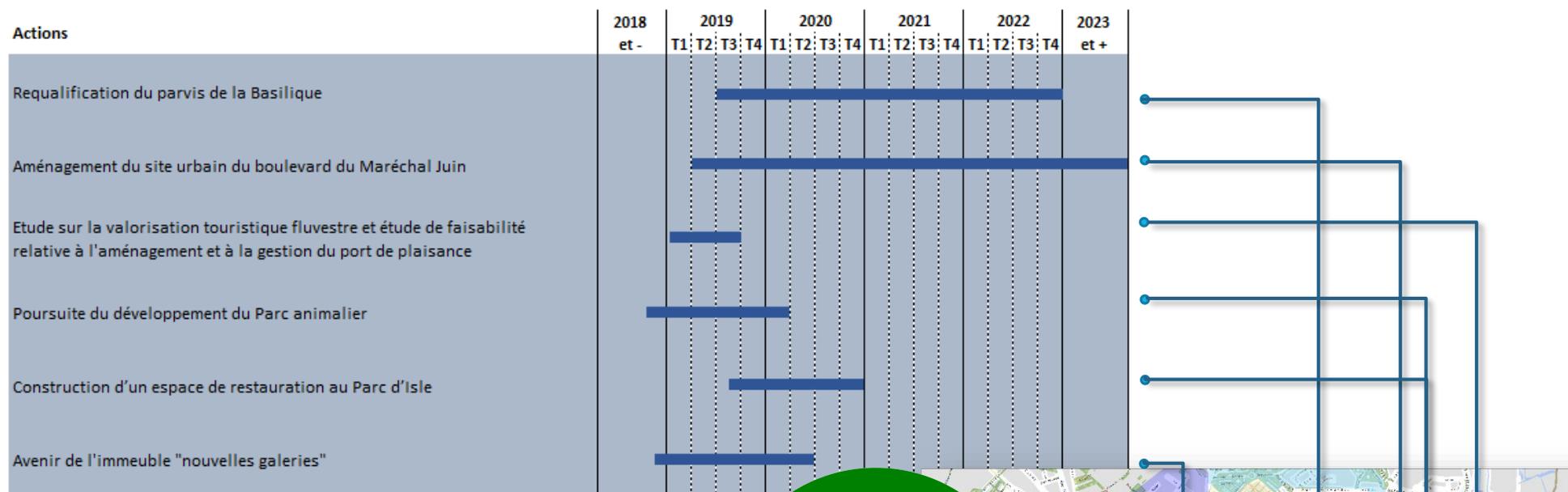
STRATÉGIE DE REDYNAMISATION, FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL ÉQUILIBRÉ



En matière de redynamisation commerciale et de développement économique, le projet porté par la Ville de Saint-Quentin s'appuie sur deux diagnostics préalables de la situation du fait commercial sur le territoire saint-quentinois (réalisés entre 2015 et 2017 et suivi par un dossier d'accompagnement déposé auprès du FISAC en début d'année 2018 et destiné à redynamiser les commerces de l'hyper centre, ainsi que ceux de deux Quartiers prioritaires pour la ville (Europe et Neuville). Par ailleurs, l'Agglomération, à travers sa compétence développement économique, pourrait coordonner les études préalables à la mise en place de plans d'intervention et de restructuration foncière et immobilière de pôles commerciaux en périphérie dégradés et disposant de cellules vacantes nuisant à son attractivité. Une stratégie communautaire visant à professionnaliser et stimuler l'activité touristique sur le territoire saint-quentinois et s'appuyant sur les atouts du territoire et de sa ville centre, ont amené l'Agglomération et l'Office de Tourisme et des Congrès du Saint-Quentinois à engager les consultations pour mener 2 études : une étude de définition d'une marque touristique sur le saint-quentinois (Office de tourisme et des congrès du Saint-Quentinois) et une étude sur la valorisation touristique fluvestre du Canal de Saint-Quentin sur un territoire large (allant de Cambrai à Chauny-Tergnier-La Fère et Ham), comprenant une étude de faisabilité relative à l'aménagement et à la gestion du port de plaisance de Saint-Quentin et son emprise, en vue de conforter l'activité fluviale à Saint-Quentin. Le Plan Action cœur de ville s'efforcera de soutenir ces initiatives porteuses de développement et d'avenir. Leur impact sur la reconquête et l'attractivité des Rives de la Somme (quai Gayant, réserve des Marais d'Isle, parc animalier ...) ont font des préalables nécessaires à des investissements plus conséquents tant publics que privés à l'avenir et structurants pour le cœur de ville.



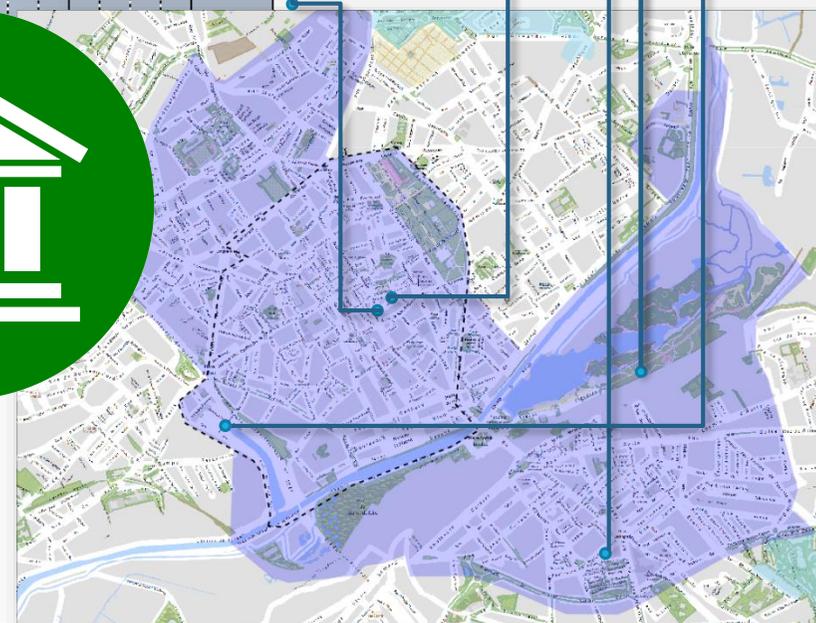
STRATÉGIE DE REDYNAMISATION METTRE EN VALEUR LES FORMES URBAINES, L'ESPACE PUBLIC ET LE PATRIMOINE



En matière de reconquête urbaine, de mise en valeur des espaces publics, la Ville est engagée dans la mise en œuvre de son projet de requalification du secteur Basilique (parvis et espaces publics). L'Agglomération est par ailleurs actuellement engagée dans un appel d'offres pour une concession d'aménagement d'un site urbain de 1,5 hectares situé boulevard du Maréchal Juin, au sein du quartier accueillant le pôle universitaire de Saint-Quentin. Cette opération est destinée à favoriser à terme l'accueil de nouveaux équipements publics et le développement d'une offre neuve de logements, en partie dédiés à la vie universitaire à Saint-Quentin

A travers un programme de travaux ambitieux d'ores et déjà engagés ou à engager à partir de la fin de l'année 2018 sur ses équipements intercommunaux, la piscine intercommunale Jean Bouin et le parc animalier au sein du Parc d'Isle, l'Agglomération parie également sur le développement touristique et sur la promotion du sport santé à Saint-Quentin. Ces opérations visent autant à développer la fréquentation des équipements publics qu'à améliorer, par le biais de solutions innovantes destinées directement à l'usager (parcours pédagogiques numériques, développement individuel par le numérique...), l'accès aux équipements et aux services offerts.

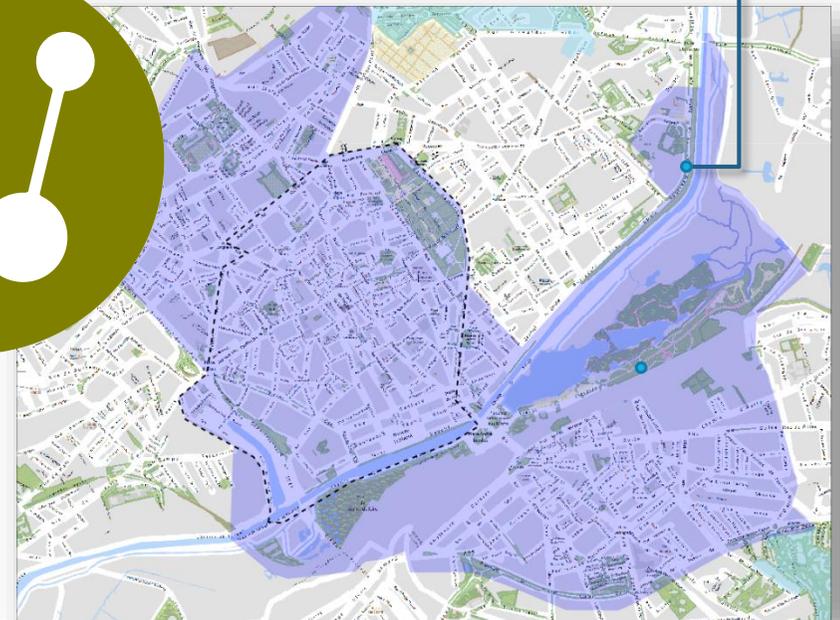
A travers ces opérations emblématiques, le Programme « Action cœur de ville » est l'occasion de poursuivre et d'amplifier l'action publique engagée depuis plus de 20 ans pour reconquérir les espaces publics du centre, ainsi que ceux des deux rives de la Somme à Saint-Quentin. Cette action a contribué efficacement à l'attractivité et à l'agrandissement urbain de son centre ville vers les rives de la Somme et à limiter la perte d'attractivité commerciale.



STRATÉGIE DE REDYNAMISATION FOURNIR L'ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS ET SERVICES PUBLICS

Actions	2018	2019				2020				2021				2022				2023	
	et -	T1	T2	T3	T4	et +													
Développement du site de la piscine Jean Bouin		■																	
Etude préalable à l'implantation d'une Aréna																			

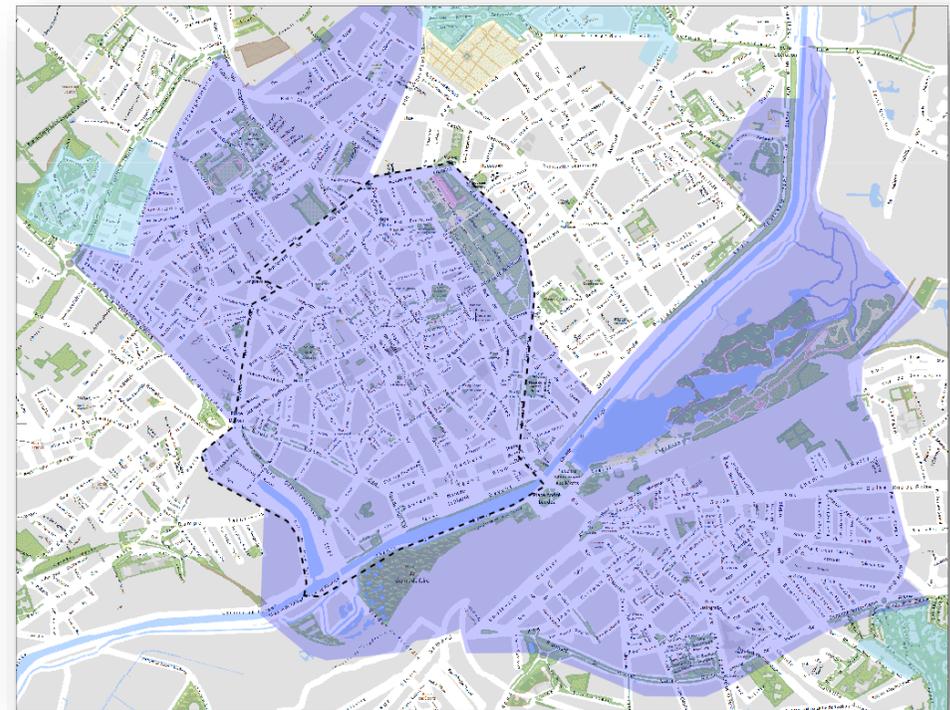
L'accès aux services et équipements publics est au centre des préoccupations des saint-quentinois, la Ville et l'Agglomération vont donc mettre en œuvre une politique permettant à tous l'accès aux services et équipements publics. Au travers d'action à venir (Bus France Services) et transversale (lieux d'inclusion numérique) la Ville rapproche les services publics des habitants. L'Agglomération s'est lancée dans une politique ambitieuse de réhabilitation / création d'équipement public structurant pour le territoire avec la réfection de la piscine Jean Bouin et le projet de création d'une Aréna mêlant salle de conférence, spectacle et enceinte sportive.



Actions	2018	2019				2020				2021				2022				2023
	et -	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	et +
Saint Quentin 2050		[Barre horizontale noire couvrant les périodes 2019 à 2023]																

Dans les missions du programme Action Cœur de Ville l'intégration de la participation des citoyens est primordiale. Saint Quentin 2050 répond à cette problématique en lançant une grande consultation des saint-quentinois sur l'avenir de leur Ville.

Les résultats de cette action vont permettre à la ville de mettre en place son plan d'action pour les 15 ans à venir.

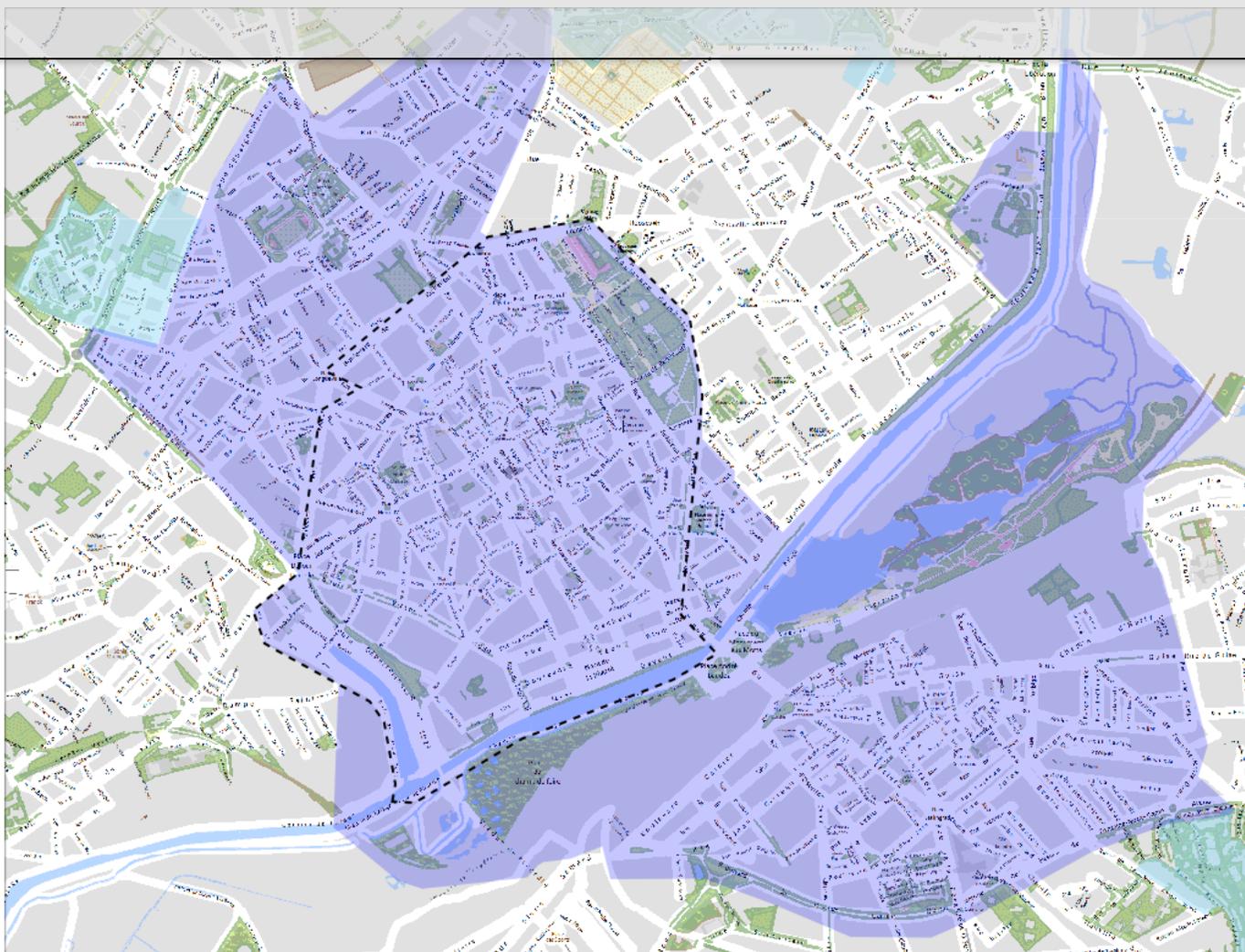


Article 3 – Dynamiques en cours

Le détail des calendriers et des financements est précisé dans les fiches actions annexées au présent avenant

	Actions matures	numéro de fiche action
Actions matures engagées	Mise en œuvre du recyclage foncier de la friche urbaine 36-38 Quai Gayant (Ville)	détail calendrier et financement fiche action n°3
	Restructuration et transformation du béguinage Saint Anne 34 rue Michelet en maison relais (OPH Habitat Saint-Quentinois)	détail calendrier et financement fiche action n°6
	Mise en œuvre des actions inscrites à la programmation du dossier présenté au FISAC (Ville)	détail calendrier et financement fiche action n°7
	Développement du site de la piscine intercommunale Jean Bouin (Agglomération)	détail calendrier et financement fiche action n°19
	Déploiement de 9 espaces de sensibilisation au numérique (Ville)	détail calendrier et financement fiche action n°20
Actions matures engagées, au financement incomplet	Requalification des abords de la Basilique (Ville)	détail calendrier et financement fiche action n°13
	Poursuite du développement du parc animalier du parc d'Isle (Agglomération)	détail calendrier et financement fiche action n°16
	Mise en œuvre du recyclage foncier de la friche urbaine 60-74 rue Raspail (Ville)	détail calendrier et financement fiche action n°4
Actions matures achevées, n'ayant pas bénéficié d'un financement ACV	Organisation des « 48 heures dans les années 20 » (Office de Tourisme et des Congrès du Saint-Quentinois)	
	Réalisation de l'exposition Art Déco consacrée à l'aviation et à l'aéropostale (Ville)	
	Extension de l'aire de camping car à proximité de la Base urbaine de loisirs (Agglomération)	
Actions matures non engagées	Recyclage foncier de la friche Pontoile (Ville)	en attente de porteur privé pour sa mise en œuvre

M. Le Préfet de Département, Nicolas BASSELIER a homologué la convention d'Opération de revitalisation de territoire de Saint Quentin le 14 mai 2019, le périmètre est ici rappelé pour mémoire



■ Périmètre
ORT

Article 5. Plan d'actions prévisionnel global et détaillé

Vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville

Les éléments financiers ci-dessous ont été estimés, de façon prévisionnelle, par les maîtres d'ouvrage et sont des sollicitations financières de leur part. Chaque financeur procèdera ensuite au fur et à mesure, opérations par opérations, à une instruction qui lui est propre.

Agglomération du Saint-Quentinois	Etude pré opérationnelle en vue d'élaborer une OPAH centre-ville						
	Fiche n°1	2018 et -	2019 T1 T2 T3 T4	2020 T1 T2 T3 T4	2021 T1 T2 T3 T4	2022 T1 T2 T3 T4	2023 et +
	Phase 1 - Diagnostic du parc privé		■				
	Phase 2 - Etudes de cas			■			
	Phase 3 - Définition du programme d'intervention				■		

Ville de Saint-Quentin	OPAH-RU Centre Ville						
	Fiche n°2	2018 et -	2019 T1 T2 T3 T4	2020 T1 T2 T3 T4	2021 T1 T2 T3 T4	2022 T1 T2 T3 T4	2023 et +
	Déploiement			■	■	■	■ 2025

Ville de Saint-Quentin	Recyclage foncier de la friche 36-38 Quai Gayant						
	Fiche n°3	2018 et -	2019 T1 T2 T3 T4	2020 T1 T2 T3 T4	2021 T1 T2 T3 T4	2022 T1 T2 T3 T4	2023 et +
	Acquisition foncier	2013	■				
	Démolition/dépollution		■	■			
	Cession			■			
Priv	Construction			■	■		

Budget 59 400€ TTC



 financements acquis
 financements sollicités

Budget 2 400 000€ TTC



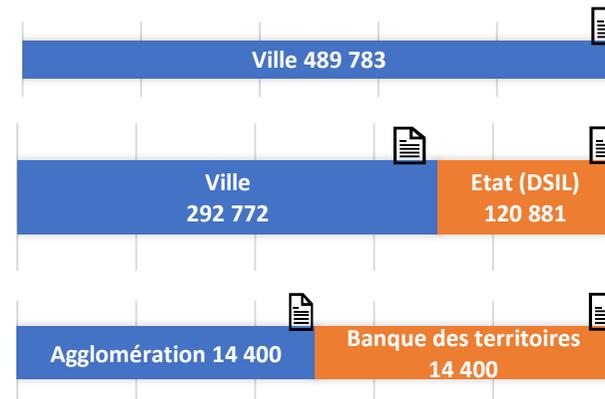
Budget 1 130 000€ TTC



Recyclage foncier de la friche 60-74 rue Raspail

	Fiche n°4	2018 et -	2019				2020				2021				2022				2023 et +
			T1	T2	T3	T4													
Ville de Saint-Quentin	Acquisition foncier	1999 2015																	
	Diagnostics de dépollution et études techniques préalables																		
	Démolition / dépollution																		
	Diagnostic archéologie préventive																		
Agglo	Etude de programmation urbaine																		
	Diagnostic archéologie préventive																		
OPAL	Promotion immobilière																		

Budget 932 236€ TTC

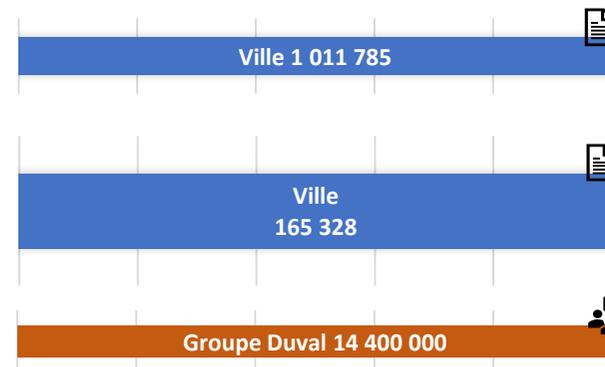


EN DISCUSSION -
Financement possible d'Action logement

Recyclage foncier de la friche Lepilliez Dubois, 2-8 place de la Basilique

	Fiche n°5	2018 et -	2019				2020				2021				2022				2023 et +
			T1	T2	T3	T4													
Ville de Saint-Quentin	Acquisition foncier	2003 2010																	
	Travaux de dépollution / désamiantage / curage																		
	Demolition																		
	Fouilles archéologiques																		
Priv	Groupe Duval (promesse de vente en cours)																		

Budget 15 577 113€ TTC

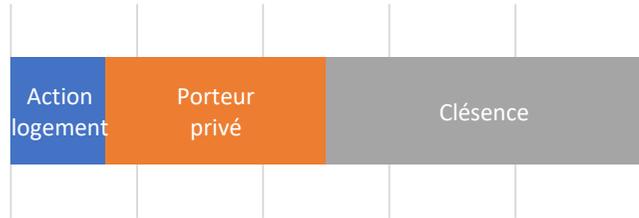


Réhabilitation et transformation du béguinage Ste Anne 34 rue Michelet en maison relais																		
Fiche n°6	2018	2019				2020				2021				2022				2023
	et -	T1	T2	T3	T4	et +												
Programmation																		
Acquisition foncière																		
Recrutement d'un maître d'œuvre																		
Plan de relogement																		
Travaux de réhabilitation et de transformation (pension de famille,																		

Budget 3 400 000€ TTC

Convention Action Logement																		
Fiche n°25	2018	2019				2020				2021				2022				2023
	et -	T1	T2	T3	T4	et +												
Identification des immeubles																		
Accompagnement des bailleurs privés																		
Rénovation des immeubles dans l'hyper centre																		

Budget 1000€/m²



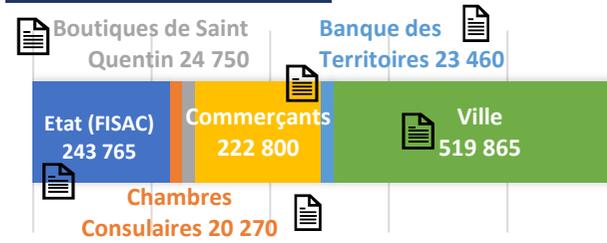
Favoriser un développement économique et commercial équilibré

Les éléments financiers ci-dessous ont été estimés, de façon prévisionnelle, par les maîtres d'ouvrage et sont des sollicitations financières de leur part. Chaque financeur procèdera ensuite au fur et à mesure, opérations par opérations, à une instruction qui lui est propre.

 financements acquis
 financements sollicités

Redynamisation des commerces de l'hyper centre et de QPV (dossier FISAC)		2018 et -	2019				2020				2021				2022				2023 et +
Fiche n°7			T1	T2	T3	T4													
Ville de Saint-Quentin	Mise en œuvre des 20 actions inscrites au dossier FISAC																		

Budget 1 217 980€ TTC



Mission d'accompagnement portant sur le devenir des Halles Municipales et du commerce non sédentaire		2018 et -	2019				2020				2021				2022				2023 et +
Fiche n°8			T1	T2	T3	T4													
Ville de Saint-Quentin	Phase 1 - Etude de marché de l'offre non sédentaire																		
	Phase 2 - Etude d'opportunité - Etude sur la faisabilité - Montages juridiques et financiers																		

Budget 46 920€ TTC



Etudes préalables à la mise en place de plans d'intervention et de restructuration foncière et immobilière de pôles commerciaux en périphérie		2018 et -	2019				2020				2021				2022				2023 et +
Fiche n°9			T1	T2	T3	T4													
Ville de Saint-Quentin	Phase 1 - Diagnostic : Analyse urbaine et paysagère / Analyse de l'offre commerciale / Analyse des déplacements et accès / Analyse règlementaire / Analyse foncière																		
	Phase 2 - Définition des enjeux - Plan Guide																		

Budget 19 200€ TTC



Office de Tourisme et des Congrès du Saint-Quentinois

Definition d'une marque tourisme

Fiche n°10	2018 et -	2019				2020				2021				2022				2023 et +
		T1	T2	T3	T4													
Marque tourisme Saint Quentinois																		

Budget 30 000€ TTC



Ville de Saint-Quentin

Destination Commerce Saint Quentin

Fiche n°11	2018 et -	2019				2020				2021				2022				2023 et +
		T1	T2	T3	T4													
Developpement de la plateforme																		
Animation du réseau des commerçants																		

Budget 126 000€ TTC

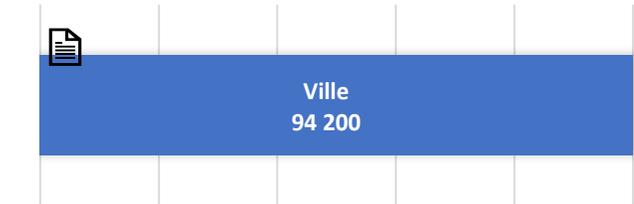


Ville de Saint-Quentin

Commerce Lab

Fiche n°12	2018 et -	2019				2020				2021				2022				2023 et +
		T1	T2	T3	T4													
Travaux de mise au norme et de second œuvre																		
Agencement																		
Animation du lieu																		

Budget 94 200€ TTC

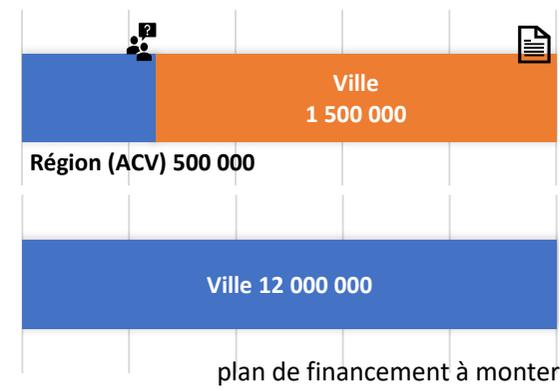


 **Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine**

Les éléments financiers ci-dessous ont été estimés, de façon prévisionnelle, par les maîtres d'ouvrage et sont des sollicitations financières de leur part. Chaque financeur procèdera ensuite au fur et à mesure, opérations par opérations, à une instruction qui lui est propre.

Requalification du parvis de la Basilique																																														
Fiche n°13	2018 et -	2019				2020				2021				2022				2023 et +																												
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4																													
Diagnostics préalables	2017																																													
Diagnostic archéologique	2018																																													
Fouilles archéologiques						=====																																								
Concours MOE et mise en œuvre des études préopérationnelles						=====																																								
Travaux de requalification										=====																																				

Budget 14 000 000€ TTC

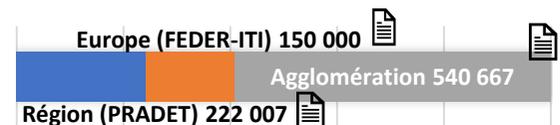


 financements acquis
 financements sollicités

Aménagement du site urbain du boulevard du Maréchal Juin

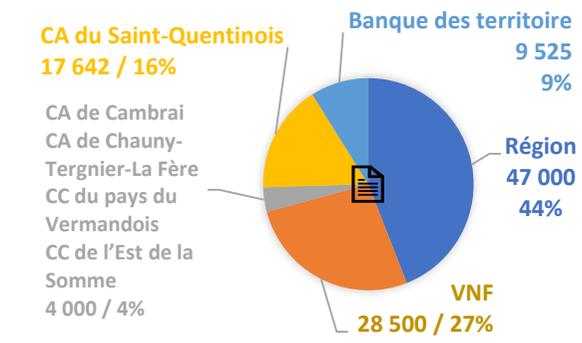
Fiche n°14	2018	2019				2020				2021				2022				2023
	et -	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	et +
Travaux de désamiantage, dépollution et démolition de la friche industrielle	2018																	
Concession d'aménagement : SEDA		[Barre bleue continue]																
Phase 1																		
- Construction de la pépinière d'entreprise et du bâtiment de formation																		
- Construction de la maison des étudiants et de la santé (99 chambres)																		
- Finalisation des travaux de requalification du Boulevard du Maréchal Juin																		
- Aménagement des espaces publics en cœur de site (parvis, parc, circulation des piétons)																		
- Construction du parking de proximité (12 places pour la maison de la santé)																		
Phase 2																		
- Construction de 57 logements (accessions sociales et libres)																		
- Aménagement des espaces résidentialisés (cours, plantations)																		
- Aménagement d'un jardin public																		
Phase 3																		
- Construction de 31 logements																		
- Finalisation de l'aménagement du jardin public, des cours privées																		

Budget 17 627 751€ TTC



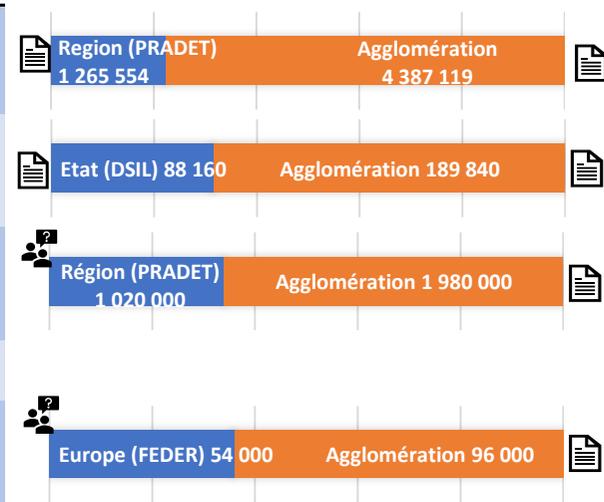
Etude sur la valorisation touristique fluvestre du Canal de Saint-Quentin et étude de faisabilité relative à l'aménagement et à la gestion du port de plaisance de Saint-Quentin et son emprise		2019				2020				2021				2022				2023 et +
Fiche n°15	2018 et -	T1	T2	T3	T4	2023 et +												
	Lot 1 - Valorisation du tourisme Fluvestre Diagnostic du territoire Etude de faisabilité et potentialité Projet de développement																	
Lot 2 - Port de plaisance Diagnostic du site Programme et projet d'aménagement Etudes techniques AP et chiffrage																		

Budget 106 666, 80 € TTC



Poursuite du développement du Parc animalier		2019				2020				2021				2022				2023 et +
Fiche n°16	2018 et -	T1	T2	T3	T4	2023 et +												
	Modernisation et mise aux normes des structures d'accueil des animaux et des locaux techniques																	
Sécurisation du fonctionnement du parc																		
phase extension du parc																		
Modernisation du fonctionnement du parc																		
Parcours pédagogiques numériques au sein du parc																		

Budget 9 143 532,77€ TTC



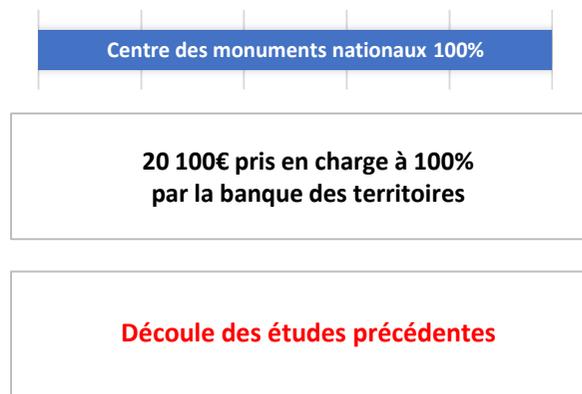
Agglomération du Saint-Quentinois		Construction d'un espace de restauration au Parc d'Isle																	
Fiche n°17		2018 et -	2019				2020				2021				2022				2023 et +
			T1	T2	T3	T4													
Réalisation																			

Budget 572 000€ TTC



Ville de Saint-Quentin		Avenir de l'immeuble "nouvelles galeries"																	
Fiche n°18		2018 et -	2019				2020				2021				2022				2023 et +
			T1	T2	T3	T4													
Rapport du Centre des Monuments Nationaux : visite et potentiel d'aménagement		2018																	
Accompagnement à la rédaction d'un Cahier des Charges "Étude de potentiel et de faisabilité technique" et intermédiation GENERALI (Banque des Territoires / Cabinet AID)																			
Étude de potentiel et de faisabilité technique																			
Création d'un Centre d'Interprétation du patrimoine de la première reconstruction																			

Budget ? € TTC

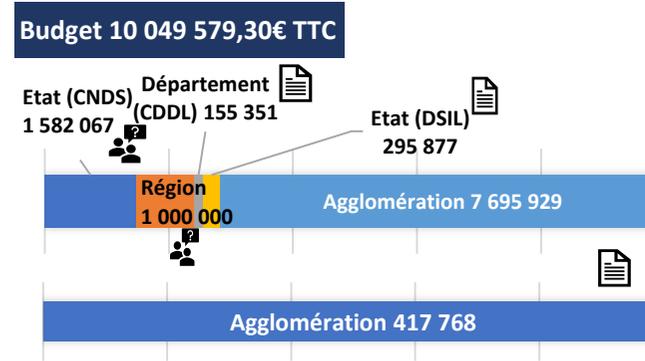




Fournir l'accès aux équipements et services publics

Les éléments financiers ci-dessous ont été estimés, de façon prévisionnelle, par les maîtres d'ouvrage et sont des sollicitations financières de leur part. Chaque financeur procèdera ensuite au fur et à mesure, opérations par opérations, à une instruction qui lui est propre.

Agglomération du Saint-Quentinois	Développement du site de la piscine Jean Bouin																		
	Fiche n°19	2018 et -	2019				2020				2021				2022				2023 et +
			T1	T2	T3	T4													
	Elaboration du programme / consultation des entreprises	2018																	
	Travaux																		
	Accessibilité - mobilité																		



financements acquis
financements sollicités

Agglomération du Saint-Quentinois	Implantation d'une Aréna																		
	Fiche n°26	2018 et -	2019				2020				2021				2022				2023 et +
			T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	
	Définition des études et prévisionnel de financement																		
	Etude préalable		A définir																

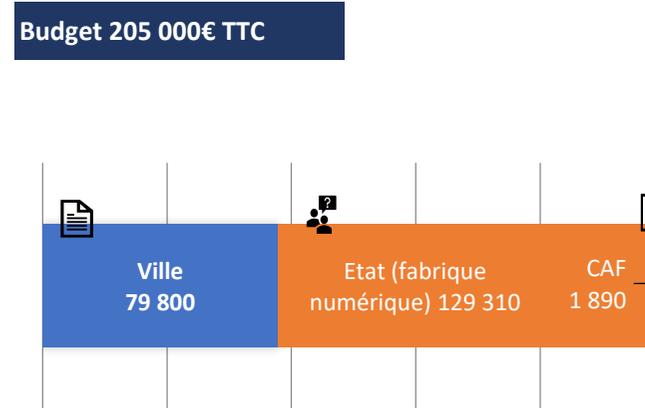




Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions

Les éléments financiers ci-dessous ont été estimés, de façon prévisionnelle, par les maîtres d'ouvrage et sont des sollicitations financières de leur part. Chaque financeur procèdera ensuite au fur et à mesure, opérations par opérations, à une instruction qui lui est propre.

Inclusion Numérique		Budget 205 000€ TTC																	
Ville de Saint-Quentin	Fiche n°20	2018 et -	2019				2020				2021				2022				2023 et +
			T1	T2	T3	T4													
	Création de 12 points d'inclusion		■																
	Accompagnement - formation et quipement		■	■	■	■													
	Equipement et développement des points existants						■	■	■	■	■	■	■	■					

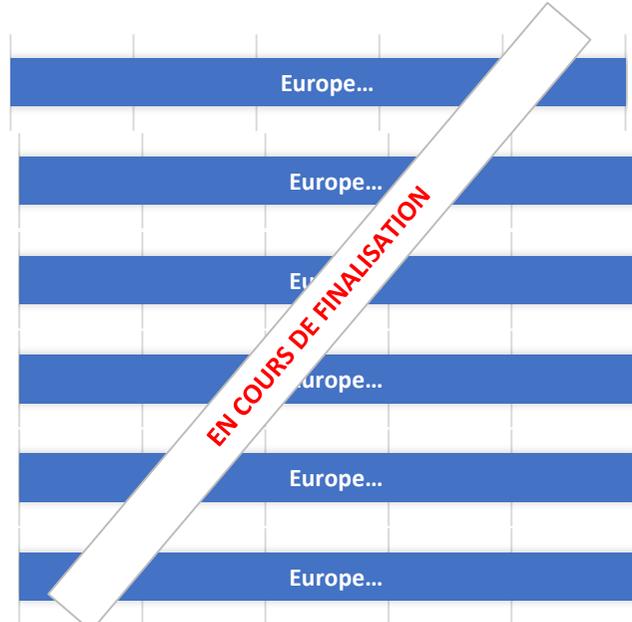


Stratégie Numérique de la Ville

Budget 19 200€ TTC

Ville de Saint-Quentin

Fiche n°21	2018	2019				2020				2021				2022				2023
	et -	T1	T2	T3	T4	et +												
Accompagnement par Wavestone sur la stratégie numérique de la ville																		
Arrosage optimisé et autonome des espaces verts																		
Cantines connectées																		
Prototypage SCIFI																		
Spots wifi sur les lieux de grand passage																		
Urbact DI4C																		
Urbact Participation citoyenne																		



Agglomération du Saint-Quentinois

Découvrir le patrimoine naturel par l'immersion numérique

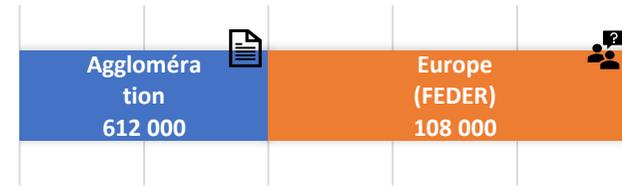
Budget 390 000€ TTC

Fiche n°22	2018	2019				2020				2021				2022				2023
	et -	T1	T2	T3	T4	et +												
Mise en place																		



Convention d'affaires robonumérique																		
Fiche n°23	2018 et -	2019				2020				2021				2022				2023 et +
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	
Prérequis / Préalable opérationnel		[Barre bleue continue de 2019 à fin 2022]																
Réalisation																		

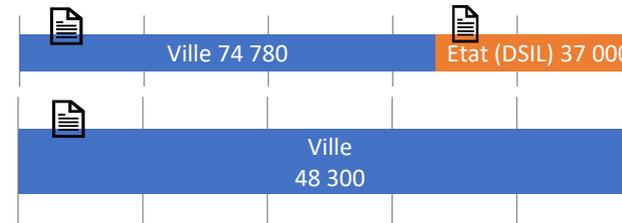
Budget 720 000€ TTC



Action transversale

Saint Quentin 2050																		
Fiche n°20	2018 et -	2019				2020				2021				2022				2023 et +
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	
Etude et diagnostic	2018	[Barre bleue continue de 2018 à fin 2022]																
Consultation citoyenne - événementiel		[Barre bleue]																
Exposition et projet de territoire		[Barre bleue]																
Plan d'action - mise en œuvre		[Barre bleue continue de 2019 à fin 2022]																

Budget 160 080€ TTC



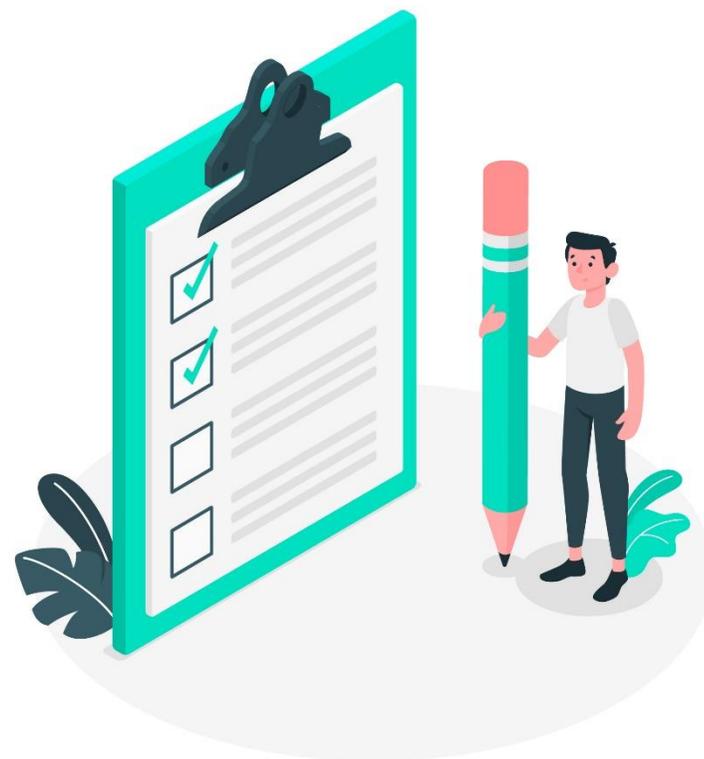
Article 6 – Objectifs et modalités de suivi et d'évaluation des projets.

Un état d'avancement déclaratif simple est soumis trimestriellement au Comité de projet et transmis au Comité régional d'engagement. Il met en évidence l'avancement global du projet et de chacune des actions.

Lors de la finalisation d'une action, un rapport détaillant les modalités de mise en œuvre de l'action, les résultats atteints et les modalités de pérennisation des résultats envisagés, est présenté au Comité de projet et transmis au Comité régional d'engagement.

Le Comité régional d'engagement pourra solliciter à mi-contrat un rapport d'avancement déclaratif ou une mission d'évaluation externe.

Le suivi effectué lors du déploiement du projet se conclura par une phase d'évaluation finale afin de juger des résultats du projet. Cette évaluation se réalisera à partir d'une grille qui suivra les cinq axes thématiques, avec certains indicateurs communs au Programme national, et d'autres qui seront librement sélectionnés et propres aux problématiques locales.



Article 7 – Nouveau partenaire.

Le Conseil régional s'engage à :

- S'associer au pilotage et à la mise en œuvre du plan Action Cœur de Ville en formalisant ce partenariat par la signature de la présente convention ;
- A participer dans ce cadre à la gouvernance mise en œuvre ;
- A contribuer, en coordination avec les partenaires signataires, à la mise en œuvre opérationnelle du projet de redynamisation du cœur de ville, par la mobilisation des politiques régionales existantes et d'un dispositif dédié, ciblé sur les projets concourant à l'attractivité et au développement économique des centres-villes.

En complément des interventions au titre des dispositifs régionaux de droit commun, le Conseil Régional pourra ainsi soutenir les opérations inscrites dans la Convention qui correspondent aux priorités d'intervention de la Région au regard des objectifs de renforcement de l'attractivité des centres-villes, et ceci dans la limite de 500.000 euros sur la durée de la convention, quels que soient le nombre, le montant et le maître d'ouvrage des opérations soutenues.



Région
Hauts-de-France

Avenant signé en 10 exemplaires le __/12/2019.

<p>Ville de Saint-Quentin</p>	<p>Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois</p>	<p>Etat</p>
<p>Frédérique MACAREZ Maire</p>	<p>Roland RENARD Vice-Président</p>	<p>Nicolas BASSELIER Préfet de l'Aisne</p>
<p>Caisse des dépôts et Consignations</p>	<p>Agence Nationale de l'Habitat</p>	<p>Action Logement</p>
<p>Gaëlle VELAY Déléguée régionale</p>	<p>Nicolas BASSELIER Préfet de l'Aisne</p>	<p>Frédéric ROUSSEL Président du Comité régional</p>
<p>Conseil régional Hauts-de-France</p>	<p>Clésence – Groupe Action Logement</p>	<p>OPH Habitat Saint-Quentinois</p>
<p>Xavier BERTRAND Président</p>	<p>Efraim BALCI Directeur général</p>	<p>Marc VOISIN Directeur général</p>
	<p>Office de Tourisme et des Congrès du Saint-Quentinois</p>	
	<p>Alexis GRANDIN Président</p>	

ÉTUDE PRÉ-OPÉRATIONNELLE OPAH-RU CENTRE-VILLE

VERS UNE OFFRE ATTRACTIVE DE L'HABITAT EN CENTRE-VILLE

Si les opérations précédemment menées ont abouti au traitement d'un nombre significatif de situations, il subsiste un gisement important d'immeubles à restaurer, avec des problématiques particulières dans le centre-ville de Saint-Quentin.

La mise en place d'une OPAH-RU au centre-ville permettra la réhabilitation des logements anciens privés et a pour but de résoudre, en priorité, les situations urbaines et sociales les plus difficiles, les problèmes liés à l'habitat insalubre, vétuste et aux logements vacants.

La présente étude permettra de calibrer la future OPAH RU, elle comprend :

- Diagnostic du parc privé du centre ville
- Etudes de cas des thématiques et des problématiques ciblées
- Définition du programme d'intervention

Pilote : Agglomération du Saint Quentinnois

Inscription au programme ACV

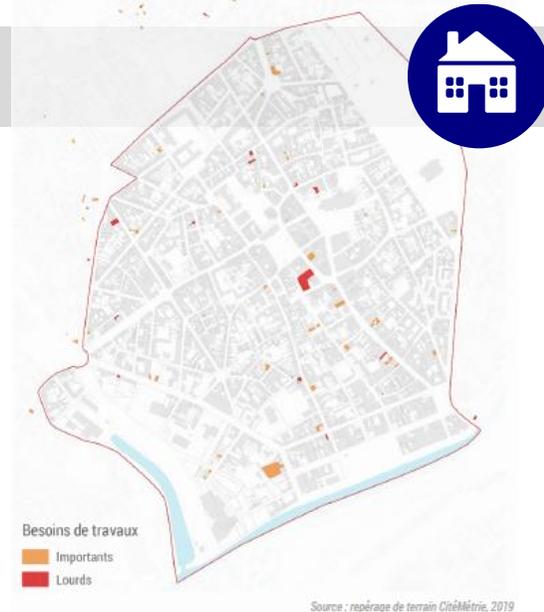
27 juin 2018 (Action mature de la convention initiale)

Objectifs

- Définir les outils à mettre en œuvre, ainsi que le périmètre opérationnel pertinent en fonction des enjeux identifiés.
- Donner un calibrage quantitatif et qualitatif des objectifs de l'opération et les moyens auxquels recourir pour les atteindre.

Financeurs

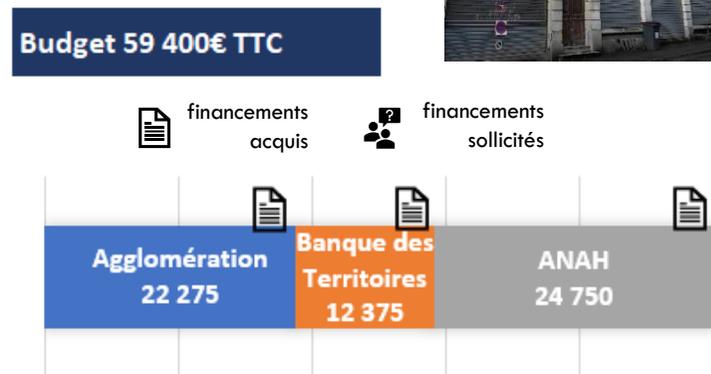
ANAH, Banque des Territoires, Agglomération du Saint-Quentinois



Source : repérage de terrain CinéMétric, 2019



Etude pré opérationnelle en vue d'élaborer une OPAH centre-ville																			
Agglomération du Saint Quentinnois	Fiche n°1	2018 et -	2019				2020				2021				2022				2023 et +
			T1	T2	T3	T4													
	Phase 1 - Diagnostic du parc privé																		
	Phase 2 - Etudes de cas																		
	Phase 3 - Définition du programme d'intervention																		



OPAH-RU CENTRE VILLE

VERS UNE OFFRE ATTRACTIVE DE L'HABITAT EN CENTRE-VILLE

L'ambition de la Ville de Saint-Quentin est d'aboutir à un rééquilibrage de la demande entre le parc social et le parc privé, à l'aide d'une politique volontariste et globale en faveur de l'investissement dans le logement social tout comme dans celui du logement privé, en centre ville.

Si les opérations précédemment menées ont abouti au traitement d'un nombre significatifs de situations, il subsiste un gisement important d'immeubles à restaurer, avec des problématiques particulières dans le centre-ville de Saint-Quentin.

La mise en place d'un OPAH RU au centre ville permettra la réhabilitation des logements anciens privés et a pour but de résoudre, en priorité, les situations urbaines et sociales les plus difficiles, les problèmes liés à l'habitat insalubre, vétuste et aux logements vacants.

OPAH RU permettra :

- Une aide à la rénovation énergétique pour les propriétaires
- Le traitement de situations d'insalubrité, d'indignité

- dans les logements
- La sortie de situations de copropriétés dégradées
- Le changement d'usage dans des immeubles avec RDC commercial

Pilote : Ville de Saint Quentin

Inscription au programme ACV

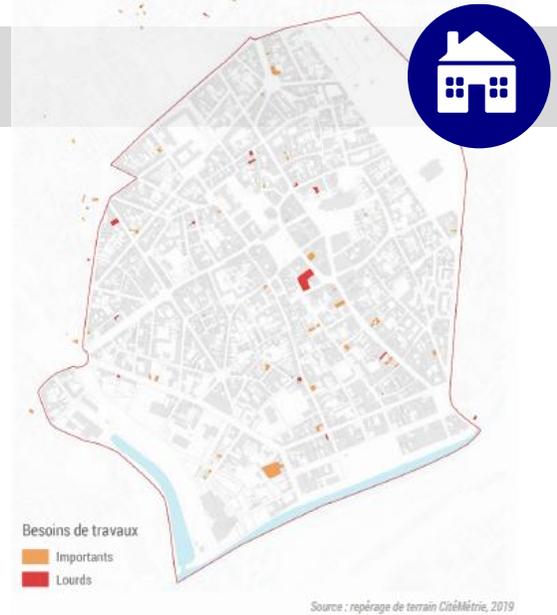
27 juin 2018 (Action mature de la convention initiale)

Objectifs

- Résoudre les problèmes liés à l'habitat insalubre, vétuste et aux logements vacants.
- Réhabilitation des logements anciens privés

Financeurs

ANAH, Région Hauts-de-France, Action Logement, Ville de Saint Quentin



OPAH-RU Centre Ville																		
Fiche n°2	2018	2019				2020				2021				2022				2023
	et -	T1	T2	T3	T4	et +												
Déploiement																		2025



36-38 QUAI GAYANT

VERS UNE OFFRE ATTRACTIVE DE L'HABITAT EN CENTRE-VILLE

Le secteur du Quai Gayant est un enjeu majeur du dynamisme et du cadre de vie de Saint Quentin. Secteur urbain à proximité du canal et de la Gare, il présente une mixité d'activités en plein essor. Equipements culturels (salle de spectacle, multiplexe, base urbaine de loisirs) se mêlent depuis de nombreuses années à une offre de bureaux, de locaux d'activités et de logements. La friche appartenant à la ville est au coeur de ce quartier

(bénéficiant d'une OAP au PLUi) et offre une visibilité exceptionnelle aux projets de la Ville. De nombreuses tentatives de cession de cette friche n'ont pu aboutir auprès d'opérateurs privés en raison des incertitudes sur

les coûts de démolition et de dépollution du site. La Ville a donc décidé d'inscrire le recyclage foncier de la friche au programme Action Coeur de Ville afin d'assurer la reconversion du site avant cession à un opérateur.

Les négociations en cours portent sur l'implantation d'un siège social d'une entreprise.

Pilote : Ville de Saint Quentin

Inscription au programme ACV

27 juin 2018 (Action mature de la convention initiale)

Objectifs

- Recyclage foncier du site,
- Valorisation des bords du canal,
- Développement de l'activité économique du secteur.

Financeurs

Etat (DSIL), Ville, Porteur privé



Recyclage foncier de la friche 36-38 Quai Gayant

Ville de Saint-Quentin	Fiche n°3	2018 et -	2019	2020	2021	2022	2023 et +
			T1: T2: T3: T4				
	Acquisition foncier	2013	■				
	Démolition/dépollution		■	■			
	Cession			■			
Priv	Construction			■	■		

Budget 1 130 000€ TTC

financements acquis
 financements sollicités



60-74 RUE RASPAIL

VERS UNE OFFRE ATTRACTIVE DE L'HABITAT EN CENTRE-VILLE

Le Recyclage foncier de l'ilot Raspail est la concrétisation d'une stratégie de long terme d'assainissement immobilier dans ce secteur. Le périmètre d'intervention est constitué de 7 immeubles à l'état très dégradé, menaçant ruine, qui ont fait l'objet d'une démolition totale en 2018. Après les fouilles archéologiques, il pourra être cédé à un investisseur immobilier qui s'engage à réaliser 2 plots d'immeubles assurant une mixité générationnelle.

Pilote : Ville de Saint Quentin

Inscription au programme ACV

27 juin 2018 (Action mature de la convention initiale)

Objectifs

- Recyclage foncier du site,
- Dynamisation du secteur.

Financeurs

Etat (DSIL), Banque des Territoires, Agglomération, Ville, Porteur privé



Recyclage foncier de la friche 60-74 rue Raspail

	Fiche n°4	2018	2019				2020				2021				2022				2023
		et -	T1	T2	T3	T4	et +												
Ville de Saint-Quentin	Acquisition foncier	1999 2015																	
	Diagnostics de dépollution et études techniques préalables																		
	Démolition / dépollution																		
	Diagnostic archéologie préventive																		
Agglo	Etude de programmation urbaine																		
	Diagnostic archéologie préventive																		
DPAL	Promotion immobilière																		

Budget 932 236€ TTC



financements acquis



financements sollicités



FRICHE LEPILLIEZ-DUBOIS

VERS UNE OFFRE ATTRACTIVE DE L'HABITAT EN CENTRE-VILLE

La friche Lepilliez Dubois a constitué longtemps une verrière sur le parvis du monument le plus emblématique de Saint Quentin : la Basilique. Son recyclage, associé à la requalification du parvis de la Basilique, permettra de dynamiser ce secteur essentiel au centre ville et au tourisme du territoire.

Les discussions en cours avec le groupe Duval porte sur la création d'une résidence de seniors de 90 logements.

Pilote : Ville de Saint Quentin

Inscription au programme ACV

27 juin 2018 (Action mature de la convention initiale)

Objectifs

- Recyclage foncier du site,

- Dynamisation du secteur.

Financeurs

Etat (DSIL), Ville, Porteur privé



VUE PLACE DE LA BASILIQUE



Recyclage foncier de la friche Lepilliez Dubois, 2-8 place de la Basilique

Fiche n°5	2018	2019				2020				2021				2022				2023
	et -	T1	T2	T3	T4	et +												
Acquisition foncier	2003 2010																	
Travaux de dépollution / désamiantage / curage																		
Demolition																		
Fouilles archéologiques																		
Groupe Duval (promesse de vente en cours)																		

Proposition d'intervention
BANQUE des TERRITOIRES

Budget 15 577 113€ TTC

financements acquis financements sollicités



RÉHABILITATION ET TRANSFORMATION DU BÉGUINAGE STE ANNE EN MAISON RELAIS

VERS UNE OFFRE ATTRACTIVE DE L'HABITAT EN CENTRE-VILLE



Les béguinages font partie du patrimoine social du Saint-Quentinois. Le bailleur Habitat Saint-Quentinois en assure la gestion depuis de nombreuses années. Le béguinage est propriété de l'hôpital de Saint-Quentin. L'opération consiste en l'acquisition-réhabilitation du béguinage en vue d'ouvrir 22 pensions de famille et 12 logements d'hébergement d'urgence (à vérifier). La gestion des services d'accompagnement associés à cette opération est confiée à l'association Accueil et Promotion. Un petit habitat collectif, géré par un couple d'hôtes, permettra également d'accueillir des personnes en grande difficulté. Cela nécessite la transformation complète du lieu.

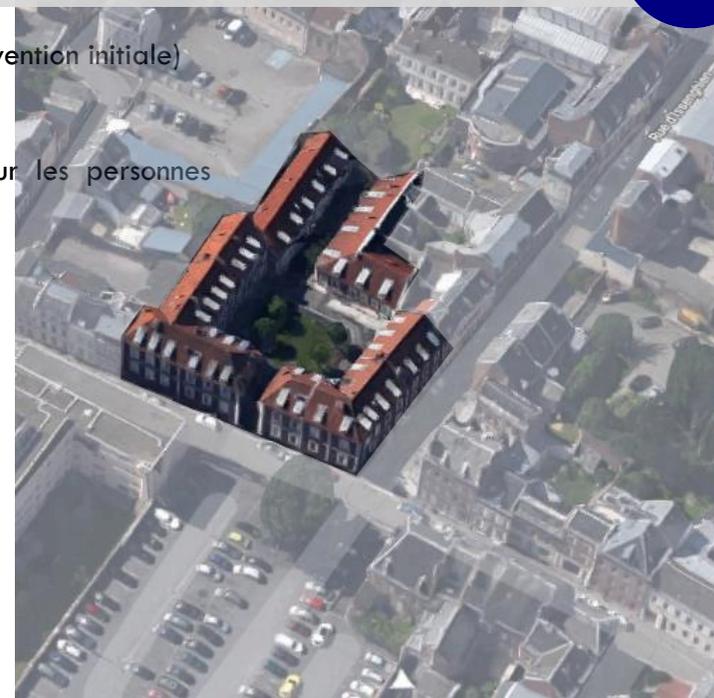
27 juin 2018 (Action mature de la convention initiale)

Objectifs

- Proposer une solution d'accueil pour les personnes fragiles,
- Valorisation du patrimoine bâti..

Financeurs

Habitat Saint-Quentinois



Pilote : Habitat Saint-Quentinois

Inscription au programme ACV

Réhabilitation et transformation du béguinage Ste Anne 34 rue Michelet en maison relais														
Fiche n°6	2018	2019		2020		2021		2022		2023				
	et -	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	et +
Programmation														
Acquisition foncière														
Recrutement d'un maître d'œuvre														
Plan de relogement														
Travaux de réhabilitation et de transformation (pension de famille,														

Budget 3 400 000€ TTC



financements
acquis



financements
sollicités



CONVENTION ACTION LOGEMENT

VERS UNE OFFRE ATTRACTIVE DE L'HABITAT EN CENTRE-VILLE



Aux termes de la convention quinquennale signée avec l'Etat le 16 janvier 2018 et couvrant la période 2018-2022, Action Logement s'est engagée à l'initiative des partenaires sociaux à financer la rénovation immobilière des centres des villes moyennes, pour appuyer les collectivités locales qui portent un projet de redynamisation de leur centre et de rééquilibre de leur tissu urbain et péri-urbain, dans le cadre d'un projet global économique et d'aménagement.

Action Logement finance les opérateurs de logements sociaux ou les investisseurs privés pour les accompagner dans leur projet d'investissement sur des immeubles entiers incluant les pieds d'immeuble, considérés comme stratégiques par la collectivité, en vue de leur réhabilitation et de leur remise en location pérenne auprès des salariés, dans le cadre de droits de réservations consentis à Action Logement Services en contrepartie de ses financements.

Action Logement Services, filiale d'Action Logement Groupe, dédie à cet emploi de la PEEC versée par les entreprises (Participation des employeurs à l'effort de construction) d'un montant total de 1,5 Milliards d'euros sur 5 ans, pour solvabiliser la part du coût des opérations d'investissement qui ne peut être supportée par l'économie locative des immeubles, en :

- préfinançant leur portage amont,
- finançant en subventions et prêts les travaux de restructuration et de réhabilitation des immeubles à restructurer.

Pilote : Ville de Saint Quentin

Inscription au programme ACV

Avenant à la convention (14/10/2019), convention immobilière à signer avec fin 2019

Objectifs

- répondre aux demandes des salariés et notamment des jeunes actifs mobiles et aux besoins des entreprises sur ces territoires, pour accompagner la dynamique de l'emploi ;
- contribuer aux objectifs de mixité sociale et à la politique de rénovation énergétique du parc ancien.

Financeurs

Action Logement, Clésence, bailleurs privés



Convention Action Logement																			
Ville et Agglomération	Fiche n°25	2018 et -	2019				2020				2021				2022				2023 et +
			T1	T2	T3	T4													
	Identification des immeubles	■																	
	Accompagnement des bailleurs privés			■															
	Rénovation des immeubles dans l'hyper centre					■													

Budget 1000€/m² TTC

financements acquis
 financements sollicités



REDYNAMISATION DES COMMERCES EN HYPER CENTRE ET QPV

FAVORISER UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET COMMERCIAL EQUILIBRE

Même si le centre ville dispose encore d'une structure commerciale de base saine, composée principalement d'indépendants, l'enjeu est de maintenir, de développer et de transformer l'activité pour la pérenniser.

Comme le montre le diagnostic commercial, la ville a des atouts mais doit faire face à court terme à des menaces importantes.

La Ville de Saint-Quentin a une volonté forte de porter des projets qui permettront d'aller de l'avant et de fixer un cap réaliste.

Evidemment, comme Saint-Quentin a toujours considéré que pour qu'une centralité commerciale soit attractive, il est essentiel de travailler en priorité sur les facteurs qui créent de la commercialité, et pas seulement sur le commerce, des actions structurantes sont déjà en cours et présentées dans le présent dossier.

La Ville travaille également sur « un projet à 360° » mixant commerces, services, habitat, déplacements, pour créer l'attractivité commerciale de demain et a fait acte de candidature au nouveau plan national «Action cœur de Ville» de l'Etat.

Pilote : Ville de Saint Quentin

Inscription au programme ACV

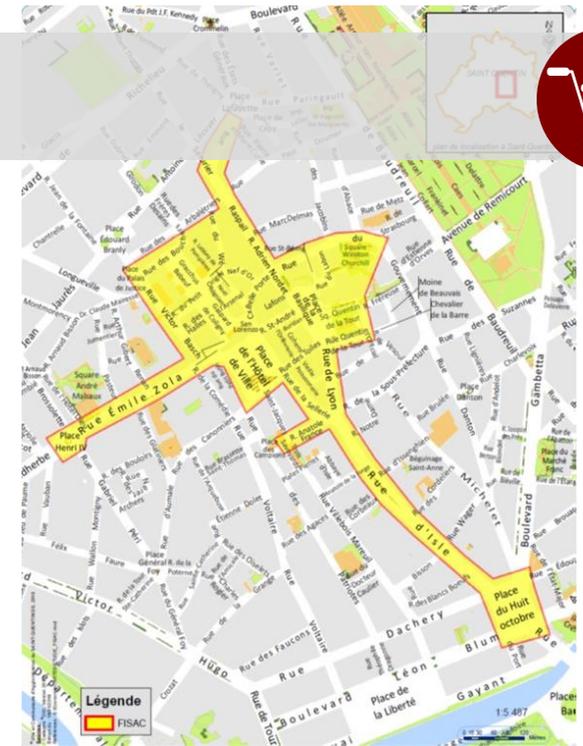
27 juin 2018 (Diagnostic de la convention initiale)

Objectifs

- préserver, développer et accompagner le commerce de cœur de ville sans oublier la place du commerce dans les quartiers prioritaires et notamment le quartier Europe.

Financeurs

Etat (FISAC), Banque des Territoires, CCI, CMA, Commerçants, Ville.



Redynamisation des commerces de l'hyper centre et de QPV (dossier FISAC)							
Ville de Saint-Quentin	Fiche n°7	2018 et -	2019	2020	2021	2022	2023 et +
			T1:T2:T3:T4	T1:T2:T3:T4	T1:T2:T3:T4	T1:T2:T3:T4	
	Mise en œuvre des 20 actions inscrites au dossier FISAC						



AVENANT CONVENTION ACTION CŒUR DE VILLE
OCTOBRE 2019 - FICHE ACTION N°7

ETUDE SUR LE DEVENIR DES HALLES MUNICIPALES ET DU COMMERCE NON SEDENTAIRE EN CŒUR DE VILLE

FAVORISER UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET COMMERCIAL EQUILIBRE



Les halles municipales abritent une partie du marché municipal les mercredis et samedis ainsi qu'un parking de 110 places sur 3 niveaux. Datant de 1970, l'équipement ne répond plus aux besoins des commerçants non sédentaires et aux attentes des consommateurs. En déconnexion avec les rues adjacentes, il soulève des difficultés logistiques pour les exposants et une rupture de parcours commercial avec le marché en extérieur, rendant l'offre commerciale des commerçants non sédentaires occupants peu visible et difficilement accessible. Aujourd'hui, seuls 22 box sont occupés sur les 41. L'immeuble lui-même constitue enfin une verrue architecturale au milieu de bâtiments publics prestigieux (Palais de Fervaques, Hôtel de Ville).

La Ville a engagé une étude de faisabilité et de capacité en juin 2019 afin d'évaluer le potentiel de restructuration des Halles (voire envisager sa démolition), dans un cadre de plus large de redéploiement du marché du commerce de bouche non sédentaire en centre-ville.

27 juin 2018 (Diagnostic de la convention initiale)

Objectifs

- Rendre au marché et aux Halles leur rôle de locomotive commerciale,
- Dynamiser la vie commerciale du cœur de ville, en particulier en commerces non sédentaires de bouche,
- Anticiper les mutations de l'offre et répondre aux besoins exprimés par les usagers du cœur commerçant de Saint-Quentin de plus d'offre en alimentaire et de services,
- Augmenter le nombre d'abonnements (location d'un emplacement),
- Inscrire le renouveau des Halles dans le développement du cœur de ville (avec le parvis de la Basilique et en liaison avec la rue Raspail).



Financeurs

Banque des Territoires, Ville



Pilote : Ville de Saint Quentin

Mission d'accompagnement portant sur le devenir des Halles Municipales et du commerce non sédentaire

Ville de Saint-Quentin	Fiche n°8	2018 et -		2019				2020				2021				2022				2023 et +	
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4				
	Phase 1 - Etude de marché de l'offre non sédentaire																				
	Phase 2 - Etude d'opportunité - Etude sur la faisabilité - Montages juridiques et financiers																				

Budget 46 920€ TTC



financements acquis



financements sollicités



Ville
23 460



Banque des Territoires
23 460



ETUDES PRÉALABLES À LA MISE EN PLACE DE PLANS D'INTERVENTION ET DE RESTRUCTURATION FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE DE PÔLES COMMERCIAUX EN PÉRIPHÉRIE

FAVORISER UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET COMMERCIAL EQUILIBRE



Dans la mise en place de plans d'intervention et de restructuration foncière et immobilière de pôles commerciaux, la zone de CORA élargie sur la commune de St Quentin a été recensée comme prioritaire par l'agglomération et la ville de St Quentin.

La zone « CORA élargie » est située en entrée de ville Nord-Est, sur l'axe Saint Quentin – Bohain / Le Cateau. L'architecture et les concepts d'aménagement sont vieillissants ou datés avec des façades commerciales aveugles, l'hétérogénéité des bâtiments, l'inconfort des espaces extérieurs, l'absence de densité d'usages.

Son avenir suppose une capacité à muter, à trouver des solutions fonctionnelles et foncières pour installer l'offre la plus attractive. L'introduction d'une plus grande mixité urbaine et fonctionnelle s'inscrit dans le processus d'évolution des centres commerciaux de périphérie.

L'avenir à court terme de la zone CORA est donc préoccupant et son déclin amorcé, d'où le souhait de la ville et de l'agglomération de réfléchir rapidement à son devenir, sans attendre qu'elle périclite.

Pilote : Agglomération du Saint-Quentinois

Inscription au programme ACV

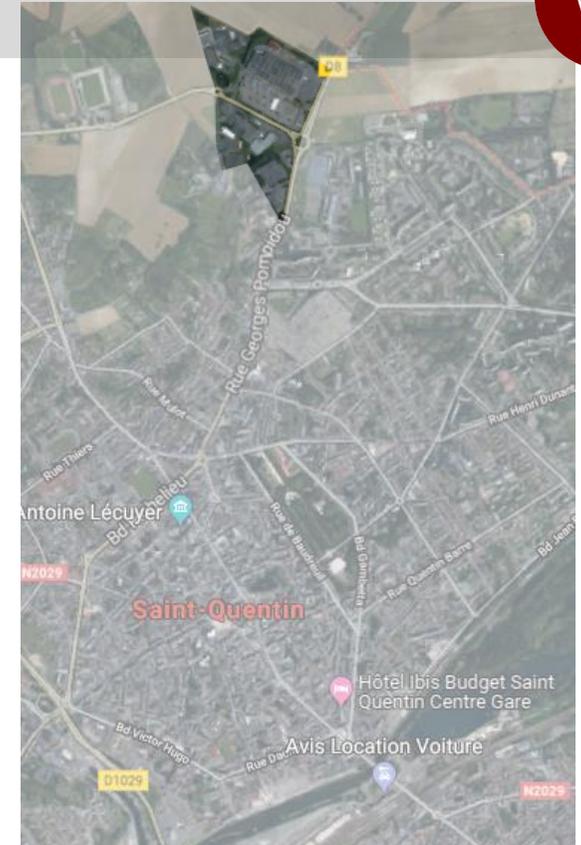
27 juin 2018 (Diagnostic de la convention initiale)

Objectifs

- Diagnostic
- Définition des enjeux à l'échelle du périmètre d'étude

Financeurs

Banque des Territoires, Ville

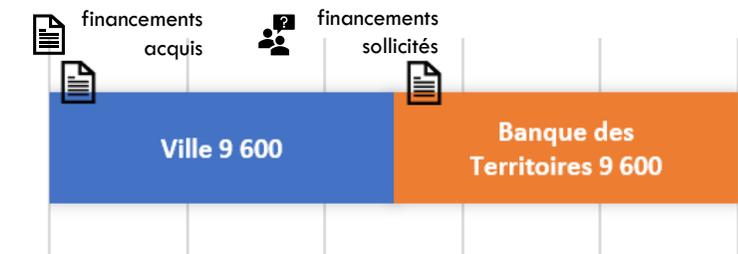


Etudes préalables à la mise en place de plans d'intervention et de restructuration foncière et immobilière de pôles commerciaux en périphérie

Fiche n°9	2018	2019				2020				2021				2022				2023
	et -	T1	T2	T3	T4	et +												
Phase 1 - Diagnostic : Analyse urbaine et paysagère / Analyse de l'offre commerciale / Analyse des déplacements et accès / Analyse règlementaire / Analyse foncière			■															
Phase 2 - Définition des enjeux - Plan Guide				■														



Budget 19 200€ TTC



DÉFINITION D'UNE MARQUE TOURISME

FAVORISER UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET COMMERCIAL EQUILIBRE



La définition d'une marque tourisme du Saint-Quentinois correspond à une réelle logique de création de marque et de renforcement d'identité de la collectivité à promouvoir. L'Office de tourisme et de congrès du Saint-Quentinois en a exprimé le souhait afin de compléter sa stratégie de positionnement touristique et d'image, afin de différencier le territoire dans un contexte territorial concurrentiel. Cette étude sera menée en 2020.

Pilote : Office de Tourisme et des Congrès du Saint-Quentinois

Financeurs

Banque des Territoires, Office Tourisme et de Congrès du Saint-Quentinois



Inscription au programme ACV

27 juin 2018 (Diagnostic de la convention initiale)

Objectifs

- Renforcer l'identité du tourisme local
- Donner une identité propre
- Rendre l'offre locale encore plus attractive
- Se différencier

Office de Tourisme et des Congrès du Saint-Quentinois	Definition d'une marque tourisme						
	Fiche n°10	2018 et -	2019 T1 T2 T3 T4	2020 T1 T2 T3 T4	2021 T1 T2 T3 T4	2022 T1 T2 T3 T4	2023 et +
	Marque tourisme Saint-Quentinois						

Budget 30 000€ TTC

financements acquis / financements sollicités



DESTINATION COMMERCE SAINT QUENTIN

FAVORISER UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET COMMERCIAL EQUILIBRE

Saint-Quentin, ville intermédiaire de 57 000 habitants située dans les Hauts-de-France souhaite se doter d'un site internet qui soit une véritable vitrine numérique pour son commerce de proximité et un véritable annuaire du commerce, outil pour générer du trafic en magasin. L'un des enjeux majeurs des années à venir est la digitalisation des points de ventes physiques et l'appropriation par les commerçants et artisans de proximité des usages du numérique. A l'exemple de ce que peut trouver un touriste sur les activités d'une ville sur le site d'un Office de Tourisme, le consommateur doit pouvoir trouver l'ensemble des informations sur les activités commerciales sur un site dédié.

La ville souhaite que tous les commerçants de proximité puissent avoir accès à une plateforme commune qui leur permette de mettre en avant leurs savoirs faire et leurs produits.

Ce site doit permettre à tous les habitants et touristes de trouver les informations nécessaires à leurs achats dans les commerces de proximité à Saint-Quentin.

Inscription au programme ACV

Avenant

Objectifs

- Faciliter l'accès à l'information commerciale concernant le commerce de Saint-Quentin et des informations utiles à son développement.
- Assurer la promotion de Saint-Quentin comme destination shopping
- Valoriser les projets et réalisations du commerce saint-quentinois
- Valoriser les animations commerciales
- Proposer des informations et services permettant de générer du trafic sur le site (relais de la billetterie de la Ville, info événements et spectacles...)



Financeurs
Europe (ITI), Ville



Destination Commerce Saint Quentin																			
Ville de Saint-Quentin	Fiche n°11	2018 et -	2019				2020				2021				2022				2023 et +
			T1	T2	T3	T4													
	Developpement de la plateforme																		
	Animation du réseau des commerçants																		

Budget 126 000€ TTC



financements acquis



financements sollicités



COMMERCE LAB

FAVORISER UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET COMMERCIAL EQUILIBRE

Inauguré le 20 juin 2019 CommerceLab est un lieu d'échanges et d'accompagnement à destination des commerçants et futurs commerçants. C'est aussi, pour les Saint-Quentinois, un espace destiné à faciliter leur accès aux commerces de proximité.

Un lieu de présentation d'objets connectés dédiés au commerce de demain. Le commerçant y est accompagné pour découvrir les nouveautés exposées et bénéficie d'une aide à la rédaction de son dossier de demande d'aides financières pour leur acquisition.

Un lieu de permanence des partenaires des commerçants (Ville, chambres consulaires, Communauté d'Agglomération, start-up et démonstrateurs numériques du commerce connecté ...). Chaque jeudi après-midi est réservé aux démonstrations, rendez-vous avec les partenaires ou encore à des permanences thématiques à la demande.

Un incubateur du commerce pour les porteurs de projets souhaitant exposer leur produit (hors restauration) et recueillir l'avis de leur clientèle potentielle ou bénéficier de conseils de professionnels de la création de commerces.

Pilote : Ville de Saint Quentin

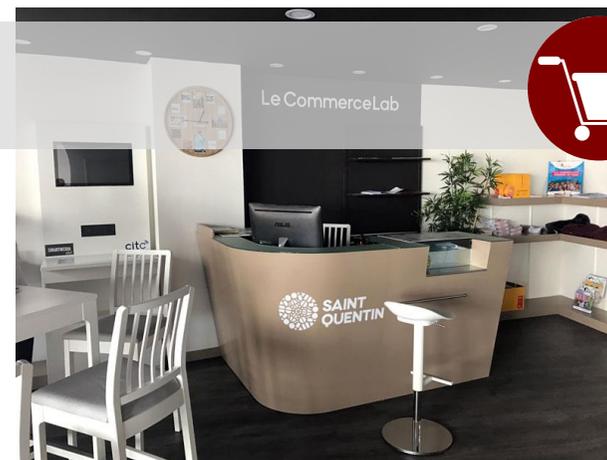
Inscription au programme ACV
Avenant

Objectifs

- Renforcer l'attractivité des commerces.
- Accompagner les commerçants et futurs commerçants dans leurs projets.
- Etre un outil et une vitrine supplémentaires pour accroître la visibilité des commerces et leur flux clientèle.
- Faciliter l'accès des Saint-Quentinois aux commerces de proximité.

Financeurs

Ville



Commerce Lab		2018	2019				2020				2021				2022				2023	
Fiche n°12		et -	T1	T2	T3	T4	et +													
Ville de Saint-Quentin	Travaux de mise au norme et de second œuvre		■																	
	Agencement		■																	
	Animation du lieu		■																	



Budget 94 200€ TTC



- financements sollicités
- financements acquis

REQUALIFICATION DU PARVIS DE LA BASILIQUE

METTRE EN VALEUR LES FORMES URBAINES, L'ESPACE PUBLIC ET LE PATRIMOINE

La Basilique est l'un des bâtiments les plus emblématiques de Saint-Quentin. L'édifice et son parvis sont au cœur du centre historique et commercial de la ville. C'est un lieu indispensable pour la vitalité du cœur de ville, des commerces, du tourisme à Saint-Quentin et de la vie locale.

A la suite d'un premier diagnostic archéologique mené en 2018, la Ville de Saint-Quentin a lancé une mission de maîtrise d'œuvre destinée à définir les orientations d'aménagement spatiales et techniques ainsi que les orientations paysagères, les choix de matériaux, du mobilier et du design urbain.

L'année 2020 sera dédiée aux fouilles archéologiques, puis des phases de concertation seront menées avec la population pour définir ensemble, la place de chaque usage sur le périmètre du projet et ainsi recueillir l'avis de tous les usagers.

Inscription au programme ACV
Avenant

Objectifs

- Mettre en cohérence les fonctions urbaines actuelles (stationnement, pôle multimodal pour les transports en commun).
- Rendre à nouveau attractif la place de la Basilique, la vie commerciale et touristique de cet endroit.
- Animer le cœur de ville et ses commerces et permettre une découverte patrimoniale unique.

Financeurs
Région, Ville

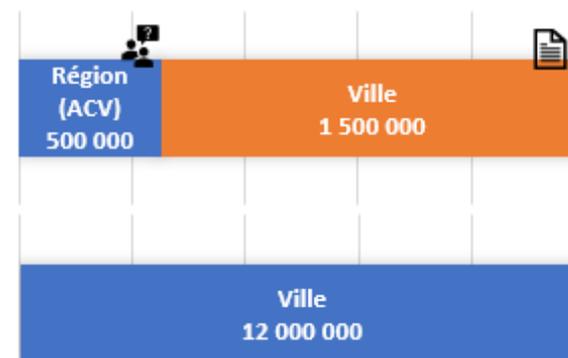


Pilote : Ville de Saint Quentin

Requalification du parvis de la Basilique													
Fiche n°13	2018 et -	2019		2020		2021		2022		2023 et +			
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Diagnostics préalables	2017												
Diagnostic archéologique	2018												
Fouilles archéologiques													
Concours MOE et mise en œuvre des études préopérationnelles													
Travaux de requalification													

Budget 14 000 000€ TTC

financements sollicités financements acquis



plan de financement à monter

AVENANT CONVENTION ACTION CŒUR DE VILLE
OCTOBRE 2019 - FICHE ACTION N°13



AMÉNAGEMENT DU SITE URBAIN DU BOULEVARD DU MARÉCHAL JUIN

METTRE EN VALEUR LES FORMES URBAINES, L'ESPACE PUBLIC ET LE PATRIMOINE



Dans un objectif de dynamisation du territoire et de réduction des friches en cœur de ville, l'Agglomération souhaite développer un projet d'aménagement sur le site de la friche industrielle du boulevard du Maréchal Juin.

Pépinière d'entreprise et du bâtiment de formation

Maison des étudiants et de la santé (99 chambres)

Aménagement des espaces publics en cœur de site (parvis, parc, circulation des piétons)

Parking de proximité (12 places pour la maison de la santé)

88 logements (accessions sociales et libres)

Jardin public

Pilote : Agglomération du Saint Quentinnois

Inscription au programme ACV
Avenant

Objectifs

- Contribuer à la redynamisation du quartier du Faubourg d'Isle par la reconquête d'une friche industrielle majeure,
- Offrir des prestations nouvelles aux étudiants en créant des logements et des équipements adaptés,
- Créer un projet d'aménagement emblématique et innovant complétant la structure urbaine du quartier et conjuguant des projets architecturaux contemporains en harmonie avec le bâti existant,
- Requalifier les espaces publics,
- Illustrer le concept de "ville durable", sobre en énergie, très connectée.

Financeurs

Agglomération du Saint Quentinnois



AMÉNAGEMENT DU SITE URBAIN DU BOULEVARD DU MARÉCHAL JUIN

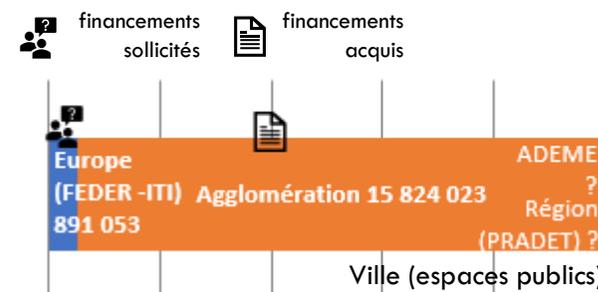
METTRE EN VALEUR LES FORMES URBAINES, L'ESPACE PUBLIC ET LE PATRIMOINE



Aménagement du site urbain du boulevard du Maréchal Juin						
Fiche n°14	2018 et -	2019 T1:T2:T3:T4	2020 T1:T2:T3:T4	2021 T1:T2:T3:T4	2022 T1:T2:T3:T4	2023 et +
Travaux de désamiantage, dépollution et démolition de la friche industrielle	2018					
Concession d'aménagement : SEDA		[Barre bleue continue de 2019 à 2023]				
Phase 1						
- Construction de la pépinière d'entreprise et du bâtiment de formation						
- Construction de la maison des étudiants et de la santé (99 chambres)						
- Finalisation des travaux de requalification du Boulevard du Maréchal Juin						
- Aménagement des espaces publics en cœur de site (parvis, parc, circulation des piétons)						
- Construction du parking de proximité (12 places pour la maison de la santé)						
Phase 2						
- Construction de 57 logements (accessions sociales et libres)						
- Aménagement des espaces résidentialisés (cours, plantations)						
- Aménagement d'un jardin public						
Phase 3						
- Construction de 31 logements						
- Finalisation de l'aménagement du jardin public, des cours privées						

Proposition d'intervention
BANQUE des TERRITOIRES

Budget 17 627 751€ TTC



ETUDE SUR LA VALORISATION TOURISTIQUE FLUVESTRE DU CANAL DE SAINT-QUENTIN ET ÉTUDE DE FAISABILITÉ RELATIVE À L'AMÉNAGEMENT ET À LA GESTION DU PORT DE PLAISANCE DE SAINT-QUENTIN ET SON EMPRISE

METTRE EN VALEUR LES FORMES URBAINES, L'ESPACE PUBLIC ET LE PATRIMOINE



L'objectif général de cette mission est d'accompagner les intercommunalités dans une réflexion sur la valorisation touristique fluvestre de leurs territoires ainsi que, pour la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois, sur la faisabilité relative à l'aménagement et à la gestion du Port de plaisance de Saint-Quentin et son emprise. L'effet principal recherché de cette étude, composée de deux lots complémentaires, est bien la requalification et l'animation du Canal de Saint-Quentin, de ses prolongements et du site du Port de plaisance de Saint-Quentin. Les propositions doivent contribuer à donner une nouvelle image touristique et économique des cinq intercommunalités concernées.

Pilote : Agglomération du Saint-Quentinois

Objectifs

- Mettre en cohérence les fonctions urbaines actuelles (stationnement, pôle multimodal pour les transports en commun).
- Rendre à nouveau attractif la place de la Basilique, la vie commerçante et touristique de cet endroit.
- Animer le cœur de ville et ses commerces et permettre une découverte patrimoniale unique.

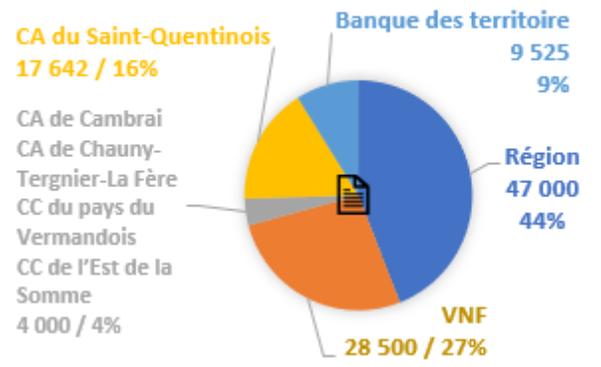
Financeurs

Banque des Territoires, VNF, Région, Agglomération du Saint-Quentinois, CA de Cambrai, CA de Chauny-Tergnier-La Fère, CC du pays du Vermandois, CC de l'Est de la Somme



Etude sur la valorisation touristique fluvestre du Canal de Saint-Quentin et étude de faisabilité relative à l'aménagement et à la gestion du port de plaisance de Saint-Quentin et son emprise																		
Fiche n°15	2018	2019				2020				2021				2022				2023
	et -	T1	T2	T3	T4	et +												
Lot 1 - Valorisation du tourisme Fluvestre Diagnostic du territoire Etude de faisabilité et potentialité Projet de développement																		
Lot 2 - Port de plaisance Diagnostic du site Programme et projet d'aménagement Etude techniques AP et chiffrage																		

Budget 106 666, 80 € TTC



POURSUITE DU DÉVELOPPEMENT DU PARC ANIMALIER

METTRE EN VALEUR LES FORMES URBAINES, L'ESPACE PUBLIC ET LE PATRIMOINE



Création d'un parc animalier dans l'enceinte du parc d'Isle, situé à proximité de la réserve naturelle nationale des marais d'Isle (Site Natura 2000), en créant, en suggérant des îlots comme autant d'effets surprises.

- Diversifier les activités du parc d'Isle,
- Valoriser un site naturel au cœur de la ville en créant un parc animalier qui se veut à la fois pédagogique et innovant.

Pilote : Agglomération du Saint-Quentinois

Financeurs

Europe, Etat, Région, Agglomération du Saint-Quentinois

Inscription au programme ACV

Convention initiale

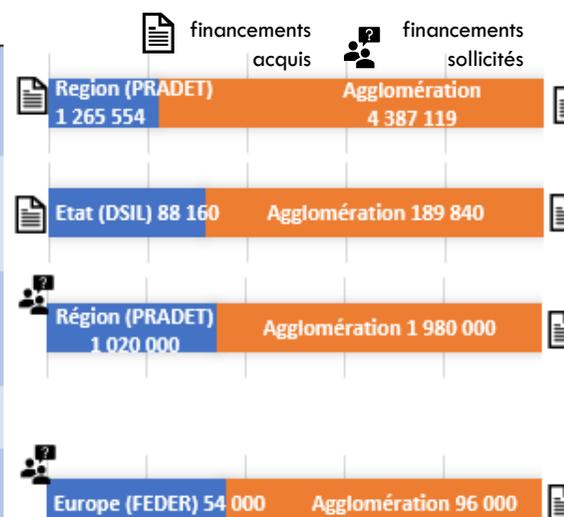
Objectifs

- Renforcer l'attractivité touristique et économique du territoire,



Poursuite du développement du Parc animalier						
Fiche n°16	2018	2019	2020	2021	2022	2023
	et -	T1: T2: T3: T4	et +			
Modernisation et mise aux normes des structures d'accueil des animaux et des locaux techniques		■	■			
Sécurisation du fonctionnement du parc		■				
phase extension du parc						
Modernisation du fonctionnement du parc		■	■			
Parcours pédagogiques numériques au sein du parc						

Budget 9 143 532,77€ TTC



AVENANT CONVENTION ACTION CŒUR DE VILLE
OCTOBRE 2019 - FICHE ACTION N°16

CONSTRUCTION D'UN ESPACE DE RESTAURATION AU PARC D'ISLE

METTRE EN VALEUR LES FORMES URBAINES, L'ESPACE PUBLIC ET LE PATRIMOINE



Des constructions énergivores jalonnent le Parc d'Isle et ne permettent pas de rationaliser les dépenses relatives à la consommation d'énergie. Dans le cadre de la rénovation de ce site, une volonté de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois a été de repenser ces différents bâtiments de façon que les investissements puissent générer des économies en termes de coûts de fonctionnement. C'est le cas, par exemple, de la future structure destinée aux soigneurs du parc animalier.

Dans la poursuite de cet objectif, le nouvel espace de restauration sera bâti dans en suivant les orientations du label BEPOS.

Cette structure s'intégrera parfaitement dans cet espace prônant le respect de l'environnement et la préservation des milieux naturels. Dans l'optique d'accroître sa visibilité, cet équipement abritera un espace de restauration et permettra aux usagers d'avoir accès à un nouveau service, peu développé aujourd'hui au sein du Parc d'Isle.

Pilote : Agglomération du Saint-Quentinois

Inscription au programme ACV Avenant

Objectifs

- Attirer la curiosité des usagers sur ce bâtiment présentant différents leviers pour réduire la consommation d'énergie et favoriser sa production par le biais des énergies renouvelables.
- générer des économies en termes de coûts de fonctionnement

Financeurs

Europe, Agglomération du Saint-Quentinois



Construction d'un espace de restauration au Parc d'Isle		2018	2019	2020	2021	2022	2023
Fiche n°17		et -	T1; T2; T3; T4	T1; T2; T3; T4	T1; T2; T3; T4	T1; T2; T3; T4	et +
	Réalisation			[Bar chart showing implementation from T1 2019 to T4 2021]			

Budget 572 000€ TTC

financements acquis financements sollicités

Agglomération 572 000



AVENIR DE L'IMMEUBLE NOUVELLE GALERIE

METTRE EN VALEUR LES FORMES URBAINES, L'ESPACE PUBLIC ET LE PATRIMOINE

Dans un objectif de redynamisation commerciale de son centre-ville, la Ville de Saint-Quentin souhaite développer un programme ambitieux pour animer le volume du bâtiment historique des Nouvelles Galeries, stratégiquement situé au cœur du circuit marchand, patrimonial et touristique du centre-ville.

L'immeuble est occupé au rez-de-chaussée par une enseigne nationale (Monoprix) et accueille depuis 2015, au 1er étage, des expositions d'exception portées par la Ville de Saint-Quentin autour des thèmes de l'Art Déco et de la Reconstruction d'après 1ère Guerre Mondiale. Actuellement locataire de cet espace, la Ville souhaite engager un partenariat avec le propriétaire Generali afin d'affirmer la vocation culturelle, touristique et scientifique de ce site, tout en maintenant son activité commerciale.

Pour cela, une étude de faisabilité et de capacité sera lancée début 2020, en accord avec le propriétaire. La rédaction du cahier des charges a été menée durant l'été 2019 et a bénéficié

d'un appui de la Banque des Territoires.

Pilote : Ville de Saint Quentin

Inscription au programme ACV

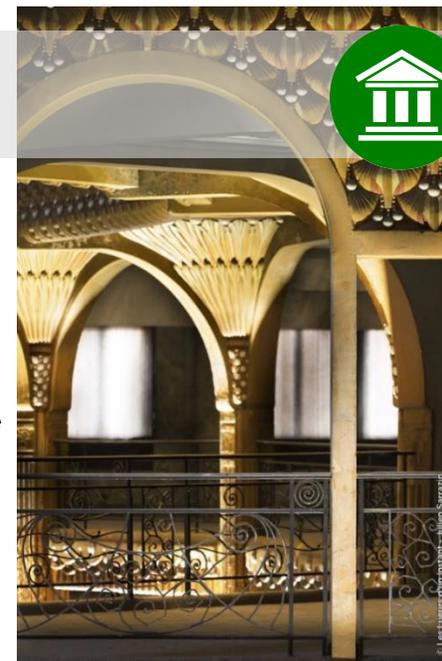
Convention initiale

Objectifs

- Rouvrir l'intégralité de ce lieu au public.
- Capitaliser sur l'exceptionnel patrimoine Art Déco du site pour en faire un lieu totem
- Créer un lieu de vie et d'expérience autour du patrimoine
- Implanter un CIP

Financeurs

CMN, Banque des Territoires, Ville...



Avenir de l'immeuble "nouvelles galeries"						
Fiche n°18	2018 et -	2019 T1: T2: T3: T4	2020 T1: T2: T3: T4	2021 T1: T2: T3: T4	2022 T1: T2: T3: T4	2023 et +
Rapport du Centre des Monuments Nationaux : visite et potentiel d'aménagement	2018					
Accompagnement à la rédaction d'un Cahier des Charges "Étude de potentiel et de faisabilité technique" et intermédiation GENERALI (Banque des Territoires / Cabinet AID)						
Étude de potentiel et de faisabilité technique						
Création d'un Centre d'Interprétation du patrimoine de la première reconstruction						

Ville de Saint-Quentin



Budget ? € TTC

financements acquis / financements sollicités



20 100€ pris en charge à 100% par la banque des territoires

Découle des études précédentes

DÉVELOPPEMENT DU SITE DE LA PISCINE JEAN BOUIN

FOURNIR L'ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS ET SERVICES PUBLICS

L'Agglomération exerce la compétence natatoire sur son territoire et a déclaré d'intérêt communautaire les 3 équipements nautiques pour lesquels elle est propriétaire dont la piscine Jean Bouin, construite il y a 33 ans et qui n'a jamais fait l'objet de travaux de rénovation.

- l'environnement et moins énergivore;
- Moderniser l'équipement, le rendre plus accueillant et confortable pour l'ensemble des publics et les agents;
- Favoriser la pratique sportive au sein de la piscine Jean BOUIN

Financeurs

Etat, Région, Département, Agglomération

Pilote : Agglomération du Saint-Quentinois

Inscription au programme ACV

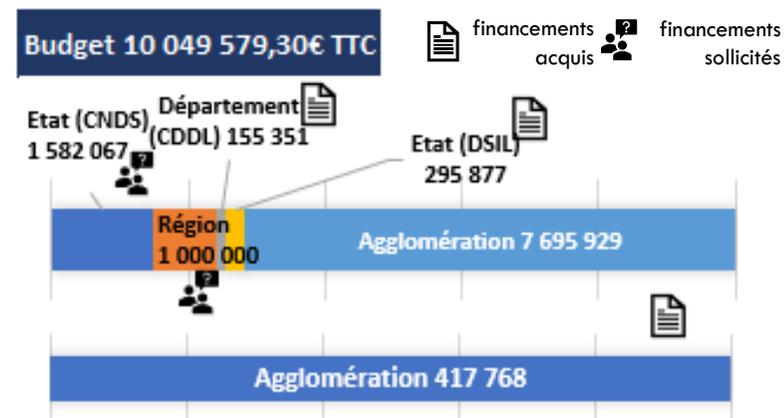
Convention initiale

Objectifs

- Développer une politique d'apprentissage de la natation auprès de l'ensemble du jeune public ;
- Avoir un équipement plus respectueux de



Développement du site de la piscine Jean Bouin		2018	2019	2020	2021	2022	2023	
Agglomération du Saint-Quentinois	Fiche n°19	et -	T1:T2:T3:T4	T1:T2:T3:T4	T1:T2:T3:T4	T1:T2:T3:T4	et +	
	Elaboration du programme / consultation des entreprises	2018						
	Travaux		[Bar chart showing work from 2019 to 2021]					
	Accessibilité - mobilité		[Bar chart showing accessibility work from 2019 to 2021]					



IMPLANTATION D'UNE ARENA

FOURNIR L'ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS ET SERVICES PUBLICS



Réflexion autour de la construction d'une infrastructure de type « ARENA » pouvant accueillir des événements sportifs, culturels ainsi que des manifestations d'entreprises et salons professionnels.

• Financeurs

En cours d'étude, pistes de financements : Région, ADEME, Cœur de Ville.

Pilote : Agglomération du Saint-Quentinois

Inscription au programme ACV

Avenant

Objectifs

- Renforcer l'attractivité du territoire
- Rayonnement régional
- Elargir l'offre d'événements
- Accroître le tourisme d'affaire
- Soutenir l'emploi

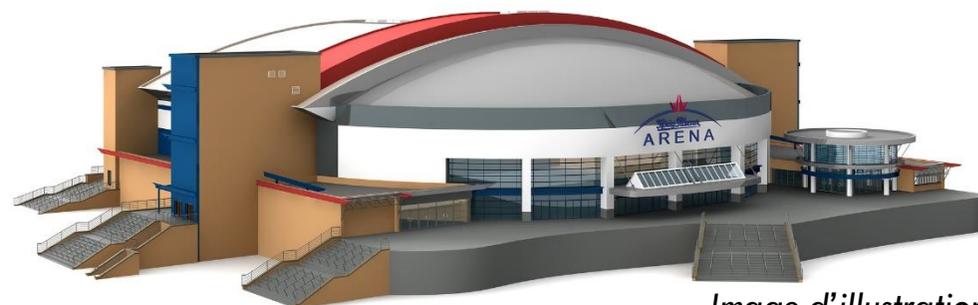
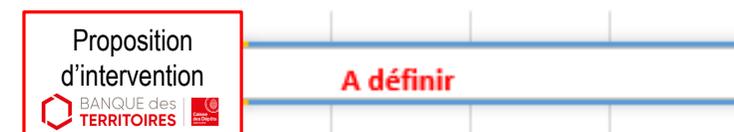


Image d'illustration

Agglomération du Saint-Quentinois	Implantation d'une Aréna						
	Fiche n°26	2018 et -	2019 T1:T2:T3:T4	2020 T1:T2:T3:T4	2021 T1:T2:T3:T4	2022 T1:T2:T3:T4	2023 et +
Définition des études et prévisionnel de financement							
Etude préalable	A définir						

financements acquis ? financements sollicités

Budget en cours de définition



INCLUSION NUMÉRIQUE 2.0

DÉVELOPPER L'ACCESSIBILITÉ, LA MOBILITÉ ET LES CONNEXIONS

Le programme Solidarité 2.0 d'Inclusion Numérique, mis en œuvre par la Ville de Saint-Quentin, et actuellement en cours de déploiement, a pour but de résorber la fracture numérique au sein de la population en favorisant l'égalité de tous les Saint-Quentinois face à l'outil numérique.

Le programme Solidarité 2.0 d'Inclusion Numérique est innovant dans la mesure où c'est la première fois qu'une ville met en place un tel dispositif de lutte contre "l'illectronisme". Cette démarche, qui fait écho au programme de lutte contre l'illettrisme également mis en œuvre par la Ville de Saint-Quentin. Cette initiative fait de Saint-Quentin une ville pionnière en la matière.

Pilote : Ville de Saint Quentin

Inscription au programme ACV

27 juin 2018 (Diagnostic de la convention initiale)

Objectifs

- Inclure les populations défavorisées et éloignées du numérique dans la société connectée actuelle.
- Favoriser la maîtrise de l'outil numérique pour l'accès à l'emploi.
- Permettre l'accès à la e-administration, au e-commerce et aux services en ligne.
- Répondre ainsi à la fois à un besoin économique et à un besoin social.

Financeurs

Etat, CAF, Ville



Inclusion Numérique		Fiche n°20																
Ville de Saint-Quentin	2018 et -	2019				2020				2021				2022				2023 et +
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	
Création de 12 points d'inclusion		■																
Accompagnement - formation et quipement		■																
Equipement et développement des points existants						■												

Budget 205 000€ TTC

financements acquis ? financements sollicités



STRATÉGIE NUMÉRIQUE DE LA VILLE

DÉVELOPPER L'ACCESSIBILITÉ, LA MOBILITÉ ET LES CONNEXIONS



Les nouvelles technologies « envahissent » notre vie quotidienne. Elles apportent de nouveaux champs de développement, de nouveaux potentiels, de nouvelles techniques... Nous devons également poser le débat et réfléchir à la société que nous voulons construire, il y a des questions éthiques et philosophiques importantes à prendre en compte.

La stratégie numérique de la ville est bâtie sur les valeurs de notre ville :

- De mieux vivre ensemble,
- De rassembler plutôt que d'isoler,
- D'ouvrir plutôt que de cloisonner,
- De partager plutôt que de consommer
- De mettre la préservation du lien social au centre des décisions et des projets.

Ces valeurs nous ont permis de définir 3 axes pour notre stratégie numérique : Utiliser les nouvelles technologies pour favoriser le développement durable et la baisse des coûts.

- Accompagner les acteurs locaux dans leur appropriation des outils numériques. Développer les opportunités en matière de formation, d'insertion professionnelle et d'entrepreneuriat.

Mettre au centre des préoccupations le lien social et l'inclusion de tous dans un monde numérique.

Pilote : Ville de Saint Quentin

Inscription au programme ACV

Avenant

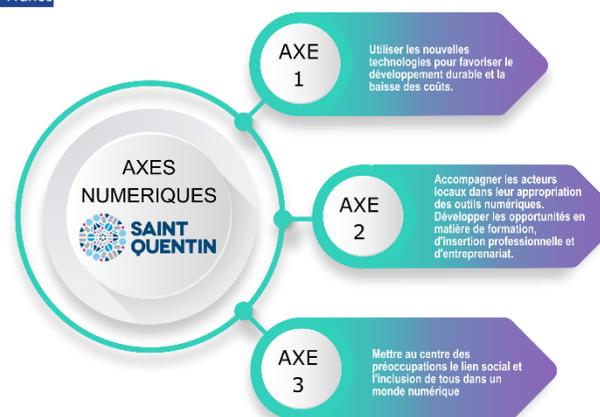
Objectifs

- Axe 1 - Utiliser les nouvelles technologies pour favoriser le développement durable et la baisse des coûts.
- Les usages du numérique offrent de formidables possibilités de créer de nouvelles solutions permettant un meilleur usage de nos ressources. Le développement durable est un enjeu essentiel pour le futur de notre population, de notre ville et de notre planète. Nos actions permettent, en

outre, une meilleure maîtrise de la dépense publique.

- Axe 2 - Accompagner les acteurs locaux dans leur appropriation des outils numériques. Développer les opportunités en matière de formation, d'insertion professionnelle et d'entrepreneuriat.
- Tous les acteurs de la ville doivent avoir la possibilité d'être accompagné pour saisir les opportunités créées par le numérique. Que cela soit les professionnels du tourisme, les commerçants, les artisans, les chefs d'entreprises, les étudiants, les enseignants, tous doivent trouver des solutions qui leur correspondent. L'action de la ville permet aussi de créer de nouvelles opportunités et des nouvelles solutions dans tous les secteurs.
- Axe 3 - Mettre au centre des préoccupations le lien social et l'inclusion de tous dans un monde numérique.
- Le numérique a l'extraordinaire faculté de pouvoir réunir toute la population mondiale et de tisser des liens à travers le monde. La ville veut que ces possibilités puissent aussi servir à ce que chacun puisse s'exprimer. Saint Quentin veille à ce que tous puissent être accompagnés à l'utilisation des outils permettant de réaliser formalités et obligations administratives.

Financeurs
Europe, Ville



STRATÉGIE NUMÉRIQUE DE LA VILLE

DÉVELOPPER L'ACCESSIBILITÉ, LA MOBILITÉ ET LES CONNEXIONS



Stratégie Numérique de la Ville		Proposition d'intervention												€ TTC				
Fiche n°21	2018	2019				2020				2021				2022				2023
	et -	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	et +
Accompagnement par Wavestone sur la stratégie numérique de la ville																		
Arrosage optimisé et autonome des espaces verts																		
Cantines connectées																		
Eclairage intelligent																		
Prototypage SCIFI																		
Spots wifi sur les lieux de grand passage																		
Urbact DI4C																		
Urbact Participation citoyenne																		

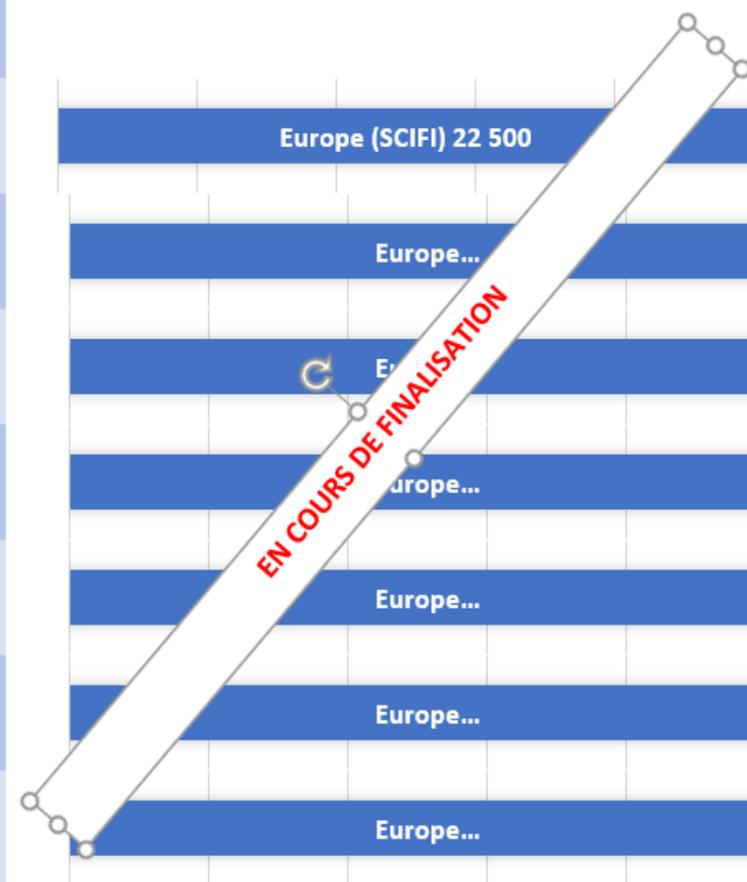
Ville de Saint-Quentin

Proposition d'intervention

BANQUE des TERRITOIRES



€ TTC



DÉCOUVRIR LE PATRIMOINE NATUREL PAR L'IMMERSION NUMÉRIQUE

DÉVELOPPER L'ACCESSIBILITÉ, LA MOBILITÉ ET LES CONNEXIONS

La Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois dispose d'un patrimoine naturel important et il convient de sensibiliser les différents publics reçus au sein de ces différents sites. C'est pourquoi il est envisagé de se doter d'équipements numériques destinés à sensibiliser les visiteurs du Parc d'Isle aux enjeux environnementaux en mettant en avant le patrimoine naturel du territoire.

L'action consiste à mettre en place des outils de sensibilisation et d'information à rôle éducatif sur les différents sites constituant le patrimoine naturel de l'agglomération. Par ces termes, il convient de citer le parc d'Isle, la réserve naturelle nationale des marais d'Isle, le parc animalier, la Somme et ses affluents.

Ces équipements seront complémentaires à la découverte du parc in situ où il sera possible d'appréhender plus aisément des problématiques liées à la biodiversité via des espaces sensoriels, des dispositifs audiovisuels et immersifs ou encore des manipes interactives.

Le nombre de visiteurs annuel est un réel atout pour mener à bien ce projet et envisager de mener une

campagne de sensibilisation efficace.

Pilote : Agglomération du Saint-Quentinois

Inscription au programme ACV

Avenant à la convention (14/10/2019)

Objectifs

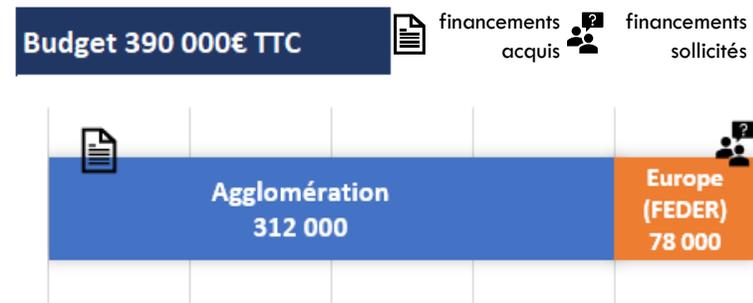
- Sensibiliser le public au patrimoine naturel.
- Favoriser la sensibilisation aux problématiques environnementales via les outils numériques.

Financier

Agglomération, Europe (FEDER).



Agglomération du Saint-Quentinois	Découvrir le patrimoine naturel par l'immersion numérique						
	Fiche n°22	2018 et -	2019 T1:T2:T3:T4	2020 T1:T2:T3:T4	2021 T1:T2:T3:T4	2022 T1:T2:T3:T4	2023 et +
Mise en place							



STRATÉGIE ROBONUMÉRIQUE

DÉVELOPPER L'ACCESSIBILITÉ, LA MOBILITÉ ET LES CONNEXIONS

La robotisation constitue un levier de croissance important pour les entreprises françaises et notamment celles situées sur le territoire du Saint-Quentinois. C'est pour cela que la collectivité se doit d'animer cette filière stratégique et soutenir les entreprises du territoire afin d'accroître leur performance et leur compétitivité.

Depuis plusieurs années dans le cadre de la stratégie de développement économique mise en place par la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois autour de la robonumérique, diverses actions sont menées pour une promotion active du territoire et de ses fleurons sur les salons nationaux et internationaux notamment et l'organisation d'événements locaux pour mettre en relations les partenaires et faciliter les échanges et le développement économique. Cette convention intègre également le lancement d'un club robonumérique

Objectifs

- Faciliter les rencontres professionnelles dans un environnement propice aux échanges pour les entreprises locales, régionales et nationales ayant pour finalité de constituer un réseau ralliant différentes parties prenantes
- Favoriser les collaborations interentreprises
- Proposer des solutions innovantes pour les industries
- Faire du conseil et répondre aux interrogations des chefs d'entreprise
- Favoriser les rencontres entre l'enseignement supérieur/formation et le monde industriel

Financeurs

Agglomération, Europe (FEDER).



Pilote : Agglomération du Saint-Quentinois

Inscription au programme ACV

Avenant à la convention (14/10/2019)

Agglomération du Saint-Quentinois	Stratégie robonumérique						
	Fiche n°23	2018 et -	2019 T1:T2:T3:T4	2020 T1:T2:T3:T4	2021 T1:T2:T3:T4	2022 T1:T2:T3:T4	2023 et +
	Prérequis / Préalable opérationnel	[Barre bleue continue de 2018 à 2022]					
	Réalisation		[Carré bleu]	[Carré bleu]	[Carré bleu]		



CONVENTION D'AFFAIRES PROFESSIONNELLE

#ROBOMEETINGS

SMART INDUSTRY

PALAIS DES SPORTS • SAINT-QUENTIN

14.11.19

SOIRÉE NETWORKING 13.11.19

EN 2018, 700 PROFESSIONNELS, 250 MISES EN RELATION ET 37 EXPOSANTS

Professionnels et acteurs de la stratégie Robonumérique, participez à la convention d'affaires Smart Industry !

AGGLO-SAINTEQUENTINOIS.FR DEVELOPPEMENT@CASQ.FR



Budget 720 000€ TTC



financements acquis



financements sollicités



AVENANT CONVENTION ACTION CŒUR DE VILLE
OCTOBRE 2019 - FICHE ACTION N°23

SAINT QUENTIN 2050

ACTION TRANSVERSALE – DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

La ville de Saint-Quentin a souhaité écrire une nouvelle page de son histoire et s'engager dans une démarche de prospective associant tous les acteurs de son territoire. Ce défi consistant à construire collectivement un nouveau projet est un exercice difficile et ambitieux.

En effet, si se projeter dans l'avenir n'a jamais été en soi un exercice facile, c'est particulièrement vrai en cette période de transitions, de mutations et d'incertitudes économiques et sociales dans laquelle nous vivons. La révolution numérique des activités et les biotechnologies engendrent des bouleversements irréversibles et révèlent un horizon infini de nouvelles possibilités dont nous voyons chaque jour de nouveaux témoignages.

Dans quelle ville vivrons-nous en 2050 ? A quoi ressemblera notre logement de demain ? Disposerons-nous de nouveaux modes de transport ? Notre ville sera-t-elle économe en énergie ? Saura-t-elle s'adapter aux évolutions sociétales et résister aux conséquences des changements climatiques ? Offrira-t-elle à tous – riches, pauvres, bien portants, handicapés, jeunes et seniors – une pleine participation à la vie sociale ?

Pour sortir d'un cadre traditionnel et renouveler l'aspiration collective, la ville a laissé à chacun la possibilité de s'exprimer et de faire entendre son point de vue. C'est ainsi que citoyens, chefs d'entreprises, écoles, agents du service public,

associations, institutions... ont pu faire progresser le débat et que les contributions expertes ou novices ont pu élargir le champ des idées en laissant s'exprimer la créativité.

Pilote : Ville de Saint Quentin

Inscription au programme ACV

Avenant à la convention (14/10/2019)

Objectifs

- Associer tous les acteurs de son territoire.
- Construire collectivement un nouveau projet de Ville

Financeurs

Etat (DSIL), Ville



Saint Quentin 2050		2018 et -	2019 T1: T2: T3: T4	2020 T1: T2: T3: T4	2021 T1: T2: T3: T4	2022 T1: T2: T3: T4	2023 et +
Ville de Saint-Quentin	Fiche n°20						
	Etude et diagnostic	2018					
	Consultation citoyenne - événementiel						
	Exposition et projet de territoire						
	Plan d'action - mise en œuvre						



Budget 160 080€ TTC

financements acquis ? financements sollicités

